TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Mantes Unie pour l'Avenir

MANTES UNIE POUR L'AVENIR (HTTP://WWW.VIVRE-MIEUX-A-MANTES-LA-JOLIE.FR)

Jean-Luc Santini, Carole Philippe, Christel Dubois, Albane Foray-Jeammot, Hayet Morillon, Pierre Bédier, Véronique Tshimanga

LA PLACE PAUL BERT : UN EXEMPLE À SUIVRE POUR NOTRE VILLE

La récente inauguration de la place Paul Bert est une réussite pour notre quartier de Gassicourt. Avec ses nouveaux espaces verts et son aire de jeux, elle offre un lieu de vie agréable et convivial pour les familles. Cette réalisation démontre qu'il est possible de créer des espaces publics à la fois esthétiques et fonctionnels, répondant aux besoins des habitants.

Malheureusement, ce succès contraste fortement avec le projet des Places du Coeur, annoncé en grande pompe comme une «forêt urbaine» mais dont le résultat s'avère décevant. Malgré les promesses de végétalisation massive, le constat est sans appel : nos places centrales restent désespérément minérales. Où sont passés les 1000 arbres promis il y a plus de deux ans ?

Les travaux interminables sur ces places ont eu des conséquences désastreuses pour nos commerçants. Alors que la municipalité se targue de soutenir le commerce local, la réalité est tout autre. Les multiples chantiers qui s'éternisent ont provoqué une baisse significative de la fréquentation du centre-ville, mettant en péril de nombreuses entreprises.

Il est temps que Raphael Cognet et la majorité municipale prennent conscience de l'urgence de la situation. Nos commerçants ont besoin d'actions concrètes, pas de promesses en l'air. Il est grand temps de passer des paroles aux actes pour refaire de Mantes-la-Jolie une ville d'avenir, respectueuse de l'environnement et dynamique économiquement.

Groupe Mantes Unie pour l'avenir
| contact@mantesuniepourlavenir.fr

Avril 2025

QUEL AVENIR POUR NOTRE VILLE ?

Raphael Cognet n'a aucune mémoire en matière de construction, il n'a aucune vision ni projet à moyen et long terme pour notre ville, seules les festivités très coûteuses l'intéressent.
Pendant plusieurs années il a bloqué tout projet de construction. Aujourd'hui il est obligé d'autoriser des projets immobiliers de façon totalement désordonnée et donc sans pouvoir maitriser l'impact sur les équipements publics. Par exemple, sur les bords de Seine à la place de la salle de sport Moving et du prieuré St Jean, 260 logements vont être construits alors que le plan local de l'habitat 2025-2030 élaboré par le maire et son adjoint, n'en prévoit aucun dans ce quartier. Ainsi aucune école, aucune crèche ne sont prévues malgré les équipements actuels déjà complets ! Et bien évidemment, pour équilibrer les comptes, les promoteurs vont vendre une partie des logements à des bailleurs sociaux comme pour le programme du bd du maréchal juin ! Autre exemple, rue de Lorraine les travaux ont démarré à côté du complexe Dantan, rendant la sortie des jeunes sportifs très dangereuse. En commission nous avions alerté Mr Corbinaud : pas de suite pour la sécurité des piétons, ni pour les travaux sans autorisation dans cette même rue. Rien n'avance non plus sur l'état des bâtiments des rues porte aux saints et St Lazare. Cet adjoint incompétent mais ami historique du maire est le vrai responsable de l'affaire de la boulangerie et sera malheureusement toujours protégé !

Groupe Mantes Unie pour l'avenir
| contact@mantesuniepourlavenir.fr

Mars 2025

3 MILLIONS D'EUROS SUPPLÉMENTAIRES POUR UNE PROPRETÉ MÉDIOCRE

Il est des choix municipaux qui coûtent cher aux contribuables ! A Mantes-la-Jolie, l'exemple le plus édifiant concerne la propreté qui coûte désormais 3 M€ de plus par an. Cela, depuis que le maire a décidé de replacer la propreté dans le giron communal alors qu'en son temps, président de GPS&O et déjà maire, il n'avait pas souhaité le faire. Après des débuts un peu fastidieux sous l'égide de GPS&O, dû au transfert de compétence, Mantes-la-Jolie depuis l'année 2023 bénéficiait d'un niveau de propreté très correct. Mais ce n'était visiblement pas suffisant aux yeux de Raphaël Cognet qui décidait au 1er janvier 2024, de reprendre la compétence propreté pour que la ville s'en occupe elle-même. Un an après : un résultat médiocre et des mantais qui se plaignent régulièrement de l'état de saleté de leur ville.

Les tags ne sont plus effacés et les rues et places mantaises ne sont plus à la hauteur de propreté qu'on est en droit d'attendre. Ceux qui s'escrimaient hier à nettoyer à grand renfort de balais et de binettes ont disparu au profit d'une mécanisation à outrance. Disparus les Hommes ! Des machines, balayeuses et souffleurs sont censés faire le travail. Avec de surcroit le renfort de Val-Service qui intervient maintenant sur l'ensemble de la ville, mais pas gratuitement et la seule réponse du maire pour se justifier dans le magazine d'octobre est " la responsabilité des citoyens " ...

Groupe Mantes Unie pour l'avenir
| contact@mantesuniepourlavenir.fr

Février 2025

LE TEMPS S'ASSOMBRIT POUR LE MAIRE

Mediapart en décembre 2024 a mis en lumière l'utilisation de presque tous les fonds dédiés à la formation des élus de Mantes-la-Jolie, pour son coaching personnel, aspect que nous avions découvert et dénoncé au sous-préfet à la suite de la lecture du compte administratif de mars 2024. Et aussi dans cet article d'autres révélations sont dénoncées, comme ses liens politiques douteux qui lui ont permis de financer la création d'une association de formation pour les élus.

Et maintenant les incertitudes et les approximations pour faire voter en décembre dernier le budget 2025 alors que toutes les collectivités locales attendent le vote de la loi de Finances pour savoir quelles seront les ressources qui leur seront allouées pour 2025, les projets annoncés ne sont pas financés...
Les lueurs de Mantes à 800000€, le directeur de la communication à 120000€ par an une patinoire artificielle pour 15 jours à 90000€ installée à 100 mètres de la vraie patinoire... de la communication, encore de la communication, et rien que de la communication !!!

Pendant ce temps le commerce va mal, la réhabilitation de l'habitat en centre-ville que l'on attend depuis 5 ans ne démarre toujours pas. Il est temps que cela se termine, vivement mars 2026...

En attendant nous vous souhaitons une bonne et heureuse Année 2025.

Groupe Mantes Unie pour l'avenir
| contact@mantesuniepourlavenir.fr

Janvier 2025

L'AFFRONT DU MAIRE AUX ANCIENS COMBATTANTS

« Rien n'est éternel, pas même la reconnaissance » écrivait Jules Renard. Cette citation, le maire de Mantes-la-Jolie l'a fait sienne. Le 11 novembre dernier, alors que toute la France se souvenait des victimes de ce terrible conflit, 1,4 millions de morts et 4 millions de blessés parmi nos compatriotes, l'élu mantais ignorait la mémoire de ces jeunes, tombés sur les champs de bataille après des combats terrifiants.

Que ce soit au cimetière Duhamel ou à celui de Gassicourt, la ville a confié le dépôt des gerbes à un fleuriste. Au grand dam de la quinzaine de personnes présente aux deux endroits pour participer à la cérémonie qui s'y déroule depuis des décennies. Avec lui, c'est une République amnésique qui faisait mourir une deuxième fois ces défenseurs de la liberté.
Pour honorer leur mémoire, le maire et sa majorité municipale n'ont pas jugé bon d'être présents à deux des trois monuments aux morts de la commune.

Ces Mantais, qui ne sont pas amnésiques du sang versé par ces soldats dont certains n'étaient même pas majeurs, sont repartis dépités. Prenant leur part de honte de ce signe d'ingratitude pour les poilus. Sans doute trop pressés de s'acquitter de ce qu'ils considèrent comme une corvée, le maire et ses proches se sont contentés d'une cérémonie à la mairie.

C'était sans doute trop demander à ces élus de rendre un hommage appuyé aux victimes Mantaises et Gassicourtoises d'une guerre que nous souhaitons voir éloignée à jamais.

Groupe Mantes Unie pour l'avenir
| contact@mantesuniepourlavenir.fr

Décembre 2024

UN NOUVEAU DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION ENTRE EN GARE

L'idée était sans doute sur les rails depuis un moment ! Elle vient d'arriver à quai. Depuis le dernier conseil, un nouveau directeur de la communication a pris ses fonctions à la ville. Conseiller municipal de la majorité de 2008 à 2013, cet homme surtout connu pour ses saillies sur les réseaux sociaux et sa proximité avec l'entourage du Maire a été mis à la disposition de la commune par la SNCF, son employeur. Pour un montant annuel de 120 000 €. L'accord porte sur une durée initiale de dix-huit mois. Et plus si affinités. Son CV serait arrivé opportunément et spontanément après le départ de la précédente directrice de la communication sur le bureau du maire. Signe que le hasard fait parfois bien les choses. Si le maire n'a pas voulu dévoiler son nom en conseil municipal, d'autres que lui ont eu moins de pudeur. Son patronyme et sa fonction figuraient déjà sur la porte de son futur bureau de l'hôtel-de-ville dès le 4 octobre en fin de journée, alors même que le Conseil municipal du 7 octobre ne s'était pas encore prononcé et que le contrat de l'intéressé ne devait démarrer que le 11. L'autre bizarrerie de cette arrivée réside dans son rattachement administratif. Il est à noter qu'il sera rattaché en direct au directeur de Cabinet du Maire. Une situation dont la conformité avec le droit reste à démontrer. Et la charte de déontologie et d'éthique, elle ne s'applique qu'aux élus de l'opposition ? On en reparlera !

Groupe Mantes Unie pour l'avenir
| contact@mantesuniepourlavenir.fr

Novembre 2024

UN ÉTÉ BIEN TRISTE POUR LE CENTRE-VILLE

Le calvaire continue pour le commerce de proximité, la rue Porte aux Saints fermée pour la 3e fois en 2 ans, après avoir vu disparaître le magasin Franprix et bien d'autres, va probablement subir la fermeture de Mr Bricolage en fin d'année. La fermeture de la BNP et de ses distributeurs, comme d'Orange remplacé par un centre de formation en dit long sur la confiance des grandes sociétés dans l'avenir du commerce Mantais.

Les travaux pharaoniques des 2 places St Maclou et Marché au blé vont définitivement tuer les commerces, mais Mr Cognet pourra admirer ses erreurs et son manque de vision pour la ville dans le miroir d'eau... équipement d'une autre époque consommateur d'eau et d'électricité sans aucun effet sur le réchauffement climatique.

Avec, place Aristide Briand la fermeture du Régent et de la pizzeria « The Place » espérons que le Maire et son Adjointe soi-disant spécialiste du commerce vont se réveiller, ou passer la main !

Groupe Mantes Unie pour l'avenir
| contact@mantesuniepourlavenir.fr

Octobre 2024

POURQUOI RAPHAËL COGNET DOIT RENDRE L'ARGENT DE SA « FORMATION »

Quand il s'agit des autres, le Maire parle d'éthique la main sur le coeur. Mais quand il s'agit de lui, rien n'est trop beau ni trop cher. Pour preuve le coaching à 18 300 € qu'il a suivi en 2023 en toute discrétion. En plus d'avoir été coûteux pour les contribuables, cette prestation intitulée « accompagnement individuel » n'a pas été dispensée par un organisme de formation agréé par le Ministère de l'Intérieur mais par une entreprise spécialisée dans le conseil en recrutement. Son financement par des fonds publics est donc illégal car seules les formations aux élus faites par des organismes agréés peuvent être financées sur des fonds publics. Dans le cas contraire, l'élu concerné risque une sanction pénale en plus de devoir rembourser.

Raphaël Cognet n'a donc pas le choix. Il doit rendre ces 18 300 € à la ville de Mantes-la-Jolie. Tout comme il a dû la dédommager, à la demande de la Cour des Comptes, après avoir utilisé indûment une Peugeot 5008 sept places achetée par la ville pour partir en vacances avec son épouse et ses enfants en utilisant, en plus, la carte pour faire le plein d'essence et payer les péages. Nous avons déjà signalé au Procureur de la République ces faits sur lesquels nous attendons toujours sa décision. Nous ne manquerons pas de l'alerter sur le financement de cette prestation, pour laquelle nous avons demandé au Préfet des précisions sur sa légalité.

Groupe Mantes Unie pour l'avenir
| contact@mantesuniepourlavenir.fr

Septembre 2024

TOUS LES MOYENS SONT BONS POUR ÉLIMINER LES OPPOSANTS

Pour Raphaël Cognet, tous les moyens sont bons pour éliminer ses opposants ! Dernier épisode en date, son action en justice pour tenter d'en évincer cinq d'un coup. Deux de notre groupe et trois du groupe dissident de Michaël Bordg. Dans ce cadre, le maire a saisi le tribunal administratif de Versailles pour qu'ils soient considérés « démissionnaires d'office » car absents des bureaux de vote lors des élections européennes.

Pour le moment, car leur intention de faire appel ne fait pas de doute, il a réussi sa manoeuvre de bas étage pour nos amis Amadou Daff et Véronique Tshimanga. En revanche, il a échoué à évincer trois autres élus entrés en dissidence qui figuraient à l'origine sur sa propre liste.

Si nos deux amis étaient absents, c'est qu'ils avaient de bonnes raisons : Amadou Daff était au même moment au Sénégal. Quant à Véronique Tshimanga, elle assistait à la communion des enfants de sa soeur à St Chamond. Bien entendu, ils avaient prévenu en amont, mais l'occasion était trop belle pour Raphaël Cognet de tenter d'obtenir le départ de deux opposants.

Si la justice devait confirmer en appel la décision de première instance, Il se retrouverait alors face à Pierre Bédier dans son conseil municipal. L'ex-maire de Mantes-la-Jolie aujourd'hui président du Conseil départemental des Yvelines, suivant de liste, venant rejoindre les rangs de Mantes Unie pour l'Avenir.

Une situation que Raphaël Cognet n'avait sûrement pas anticipée.

Groupe Mantes Unie pour l'avenir
| contact@mantesuniepourlavenir.fr

Juillet-Août 2024

POURQUOI RAPHAËL COGNET A RETIRÉ SON APPEL ?

Bizarre, vous avez dit bizarre ? Lors de la campagne pour les élections municipales du printemps 2022, nous avions dénoncé les agissements de Raphaël Cognet qui relevaient de notre point de vue de la justice. Alors qu'il était maire, l'utilisation d'un véhicule haut de gamme acheté quelques semaines plus tôt en catimini aux frais de la ville, que le maire avait utilisé pour partir en vacances avec femme et enfants. Ce que la loi interdit, un maire ne pouvant pas se voir doté d'une voiture de fonction. Par ailleurs, nous avions aussi révélé les relations que Raphaël Cognet entretenait avec l'ex-président de la Fédération française d'échecs, lequel l'avait convié à un séjour tous frais payés à Moscou. Avant que, quelques temps plus tard, le maire ne charge le même individu, à la tête d'une entreprise spécialisée dans ce même domaine (quelle surprise !), de l'initiation aux échecs à des écoliers mantais. Il va sans dire que nous avions signalé les faits et transmis le dossier à Madame le procureur de la République de Versailles. Surjouant l'outré, Mr Cognet avait déposé plainte contre nous. Il avait été logiquement débouté par la justice, au vu des preuves dont nous disposions. Il avait fait appel, dans un ultime effet de manche. Finalement, il aura préféré se désister la veille, peut-être les frais judiciaires lui paraissaient-ils tout de suite plus lourds car non pris en charge par la ville ? J'ai dit Bizarre... comme c'est étrange.

Groupe Mantes Unie pour l'avenir |
contact@mantesuniepourlavenir.fr

Juin 2024

LE MAIRE NE DÉFEND PAS LES INTÉRÊTS DES MANTAIS

En période de disette financière, pour chaque maire, chaque euro compte. Sauf pour celui de Mantes-la-Jolie. Sa politique va à l'encontre des intérêts de la ville et de ses habitants. Quand il décide d'acheter un bien pour la commune, il majore le coût de 10 %. Quand il vend un bien communal, il minore le prix de 10 %. La preuve, lors du dernier conseil municipal, sa majorité a approuvé l'achat des murs d'un hôtel et d'un local commercial. L'évaluation de France-Domaine s'élevait à 1,3 M€. Le conseil municipal a décidé de l'acheter 1,5 M€ soit 10% de plus. Même chose pour un commerce situé au 36 rue de Lorraine. Estimé à 250 000 €, la majorité municipale a décidé de majorer de 10 % la valeur donnée par les services de l'État.
Concrètement, Raphaël Cognet et sa majorité ont fait perdre ce soir-là 160 000 € à la ville et aux Mantais.

Le pire c'est que le maire et ses colistiers n'en sont pas à leur coup d'essai. Voici quelques mois, la ville décidait de vendre 265 000 € un bien ayant coûté 478 000 € à la commune.

Entre temps que fait la société d'économie mixte (SEM) dont la création annoncée depuis des années a enfin vu le jour en 2023 ? N'a-t-elle pas pour vocation « le développement, le commerce et l'artisanat de Mantes-la-Jolie » ? En attendant, cette SEM joue toujours la Belle au Bois Dormant. A quand son réveil ?

Mais le prince est-il toujours aussi charmant !

Mai 2024

LE CENTRE-VILLE ANCIEN DÉLABRÉ : QUE FAIT LA VILLE ?

Il était pourtant le joyau architectural de notre commune, l'atout numéro un qui séduisait touristes de passage et habitants des communes voisines. Même s'il continue de compter quelques commerces dynamiques et de grande qualité animés par des professionnels volontaires, on assiste depuis de trop longs mois à un délabrement de cette vitrine qu'est notre centre-ville et que nous avions la chance de posséder.

Il suffit de le fréquenter, d'en parcourir les entrailles à pied pour s'en apercevoir. Un exemple, rue Saint-Lazare, pendant longtemps, des barrières ont protégé un bâtiment en piteux état. Si les plots en béton qui interdisent aux voitures de passer sont toujours en place, les barrières ont disparu. Faut-il imaginer qu'il ne présente soudainement plus de danger pour les passants ? On peut en douter. Cet exemple en est un parmi tant d'autres. Les mois passent et la majorité municipale laisse le centre-ville se délabrer, repoussant régulièrement les sujets de fond à plus tard, en choisissant de privilégier l'emballage éphémère (les lueurs de Mantes...). Pire encore, elle ignore volontairement un outil d'aménagement utilisable en pareil cas pour de basses raisons politiques. Tout ça pour ne pas demander de l'aide aux départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine. C'est décidément à n'y rien comprendre. En isolant Mantes-la-Jolie, le maire provoque la
chute de notre ville que nous aimons tant.

Avril 2024

ENCORE DES FERMETURES DE CLASSES

Comme Mantais, il est des titres dont on se passerait bien. Raphaël Cognet est en passe de devenir le champion toutes catégories des fermetures de classes. Dix-neuf fermées en deux ans. Qui dit mieux ? Dans une ville où l'école est pour beaucoup la seule bouée de sauvetage pour permettre d'attraper l'ascenseur social, le maire est aux abonnés absents. Incapable de se battre contre le rectorat et sa vision comptable.
Comme maire, on laisse la trace qu'on peut dans l'histoire. Celle de Raphaël Cognet est déjà entachée par cette bataille déjà perdue. Une fois de plus, ce sont les enfants des familles les plus fragiles qui paient les pots cassés de cette incurie à défendre l'école publique et à créer les conditions de l'apprentissage de l'essentiel : lire, écrire et compter.
Pendant ce temps-là, le conseil municipal vote une augmentation de la subvention pour le cours privé " La Boussole ", un établissement hors-contrat création de " Madame " et de l'actuel adjoint à l'urbanisme.
Dans le même temps, alors qu'elle reste totalement absente de la défense des classessupprimées par l'Éducation nationale, l'adjointe à l'éducation qui est aussi conseillère communautaire défend le projet de construction d'une prison dans la ville voisine de Magnanville contre l'avis de ses habitants. Le message en direction de la population est pour une fois limpide. L'équipe Cognet préfère la répression à l'éducation. Chacun doit en tirer les conclusions qui s'imposent !

Mars 2024

CETTE TRIBUNE EST LA VÔTRE !

Comme chaque début de nouvelle année, après les voeux, les « bonnes résolutions » font leur entrée, et notre ville n'y échappe pas. Sous la houlette du maire, plusieurs changements ont été opérés, suscitant des réactions variées au sein de notre Ville. Cette tribune vous invite à partager vos opinions sur trois sujets clés : La reprise de la gestion de la propreté par la ville. Cette décision va entraîner un surcoût de 2 M€ par an. Aussi, est-il légitime de se demander si cette dépense supplémentaire va rendre notre ville plus propre. Avez-vous remarqué un changement significatif depuis le 1er janvier ? Partagez votre opinion sur l'état actuel de la propreté dans les rues et les espaces publics.

L'animation " Lueurs de Mantes ", Raisonnable ou Excessif ? Alors que bon nombre de Mantais, commerces et entreprises font face à des difficultés économiques, est-il vraiment pertinent de dépenser 1,3 M€ d'argent public dans cette animation ? Les subventions aux Associations. Le budget voté en décembre prévoit une baisse de 300 000€ des dotations aux associations communales. Si vous connaissez des initiatives qui pourraient être touchées par cette baisse, partagez-les-nous et exprimez vos inquiétudes quant aux conséquences de cette réduction budgétaire sur le tissu associatif de notre ville. Envoyez-nous vos commentaires et participez activement à façonner l'avenir de notre ville.

Février 2024

BONNE ANNÉE ET ATTENTION AUX DÉPENSES DU MAIRE

Les élus du groupe Mantes Unie pour l'Avenir vous présentent chères Mantaises et chers Mantais leurs voeux de bonheur, de prospérité et de santé les plus sincères pour l'année qui débute.

Hélas, les perspectives pour notre ville ne nous rendent pas optimistes pour 2024. Particulièrement sur le plan financier. L'équipe majoritaire est dans une fuite en avant qui impacte gravement et durablement notre avenir commun. Pour vouloir exister et donner l'impression d'une ville en mouvement, le maire dépense à tout va en accumulant les dépenses et les erreurs de gestion. La taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères, en est preuve la plus flagrante. D'une main, le maire récupère 1,6 million d'euros auprès de GPS&O mais n'en reverse que 800 000 au Mantais. Où passent les autres ? Ils vont boucher partiellement des trous
béants. A commencer par le surcoût colossal des travaux des places Saint-Maclou et Marché au blé, causant l'abandon des projets des rues de Lorraine et de Metz.

Mais ces dépenses ne calment pas les ardeurs dépensières du maire. 300 000 € en 2023 et 800 000 € cette année pour les Lueurs de Mantes. Pour briller, rien n'est trop cher.

La volonté de se réapproprier la compétence « propreté » à GPS&O qui va coûter plus chère à la commune pour un service rendu identique. La baisse du budget des associations de 300k€ pour la 2e année consécutive sont d'autre signaux révélateurs d'un amateurisme dans la gestion de notre ville.

Janvier 2024

VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE : OUI MAIS PAS À TOUT PRIX !

Pour Raphaël Cognet, tout est bon pour faire de la propagande ! Le dernier exemple en date concerne un plan vert baptisé OASIS, sans doute une trouvaille de communicants, qui prévoit la végétalisation des cours d'écoles et permettre le développement des surfaces vertes et de désimperméabilisation du sol. Si nous sommes partisans de la revégétalisation des espaces de détente des écoliers, cette démarche ne doit pas se faire à n'importe quel prix. Comment le maire va-t-il expliquer la différence de coût entre une action de même nature faite à Poissy qui concerne 3 000 m2 et 15 arbres pour 80 000 € et des travaux à l'école Uderzo sur 2 700 m2 et 23 arbres pour un coût de 600 000 € soit 520 000 € de plus pour 8 arbres de différences ? Est-ce le coût de ces 8 arbres qui les justifie ? Au-delà de ce coût pharamineux, la démarche de la majorité n'a aucune cohérence. Ni sur le plan environnemental, ni sur le plan financier. Alors qu'à Chatou, la municipalité a décidé de désimperméabiliser une place pourtant refaite il y a dix ans, à Mantes-la-Jolie la majorité municipale a décidé de bétonner la place Saint-Maclou en commençant par couper les arbres avant de construire un miroir d'eau. L'ensemble pour un budget de 3 millions d'euros. Ces dernières années les objectifs des élus en la matière ont évolué... pas la vision archaïque du maire, malgré la présence dans sa majorité d'une jeune élue spécialiste de la revégétalisation !

Décembre 2023

LA TAXE FONCIÈRE VA-ELLE BAISSER CONFORMÉMENT AUX PROMESSES ?

L'harmonisation de la taxe sur l'enlèvement des ordures (TEOM) à l'échelon des 73 communes de la communauté urbaine GPS&O dès l'année prochaine peut permettre à Raphaël Cognet de baisser la taxe foncière des Mantais.

Malgré la hausse, indispensable, de cette TEOM validée lors d'un séminaire qu'il a lui-même organisé alors qu'il était président de GPS&O, la ville de Mantes-la-Jolie va récupérer 1,6 million d'euros de GPS&O, une somme très conséquente pour le budget de la ville. La baisse d'impôts, c'est l'option que nous appelons de nos voeux. Nos concitoyens endurent déjà une inflation galopante. Ce serait un formidable geste à destination des Mantais.

Mais elle ne semble pas hélas être l'option envisagée par Raphaël Cognet.

Comme il est bien connu que les paroles s'envolent et que les écrits restent, nous le renvoyons à sa prise de position sur la question dans laquelle il affirme sur le site internet de la ville : " Il n'est pas acceptable de payer toujours plus d'impôts ".

N'ayant pas eu de réponse claire en commission finances par la 1er Adjointe " embarrassée ", nous avons posé la question en conseil municipal au Maire qui s'est engagé à rendre cette manne de 1,6 million d'euros aux contribuables Mantais, sans artifice de présentation !

Nous verrons très prochainement lors du débat d'orientation budgétaire si Raphaël Cognet transforme ses paroles en actes. Ou si une fois de plus ce n'était que de la communication.

Novembre 2023

COMMERCE : C'EST L'HÉCATOMBE

Si ce n'est pas une hécatombe, ça y ressemble ! Il y a bien longtemps que le commerce mantais n'avait pas traversé période aussi délicate. Entre les travaux réalisés simultanément en ville qui rallongent les temps de parcours des automobilistes et les décisions municipales qui pénalisent gravement les commerçants, il ne faut pas s'étonner de voir les boutiques désertées.

Plutôt que de longs commentaires, regardons factuellement la situation. En remontant du pont qui enjambe la Seine jusqu'à l'Hôtel-de-Ville, la liste des commerces qui ont baissé le rideau est impressionnante : 11 des 61 locaux commerciaux soit 18 % des lieux concernés sont désertés. A l'heure où nous écrivons ces lignes, les enseignes Merode, Burton, Camaïeu, le Roi de la vaisselle, Micky chaussures, De Neuville, UnikCity, Alex, Alma, Fontenoy et Hawaï ont cessé leurs activités. Place du Marché au blé, ce sont 22 % des commerces soit 5 sur 22 qui sont passés de vie à trépas : Le Coq Hardy, Prétexte, Kidiliz, Mon égo et une boucherie pour être précis. Ceux qui sont encore ouverts sont frappés de plein fouet par les travaux place Saint-Maclou avec une perte importante de leur chiffre d'affaires depuis la mise en place des palissades et l'abattage des arbres. Toujours place Saint-Maclou, on peut aussi s'interroger sur l'appel à projet qui doit permettre de trouver un remplaçant à Mezzo di Pasta. Alors même que la durée annoncée des travaux demeure aléatoire.

Octobre 2023

DIX CLASSES FERMÉES : ZÉRO POINTÉ POUR L'ÉLÈVE COGNET

Une fois de plus, le maire entonnera son chant favori, celui de la victimisation. Son désormais célèbre « ce n'est pas moi c'est eux », n'hésitant pas à mettre en cause l'Éducation nationale. Mais les faits sont têtus. Depuis la rentrée, la ville dispose de dix classes de moins. Dix classes qui ont fermé dans les écoles Madame de Sévigné, Verne, Colette, Rousseau, Mermoz, Buisson, Tulipes, Coubertin, Myosotis et Capucines.

Il ne s'agit hélas pas d'un inventaire à la Prévert mais bel et bien d'une réalité qu'on sentait poindre depuis de longs mois.

Visiblement, l'équipe de Raphaël Cognet n'a eu ni la volonté ni la capacité d'endiguer cette réduction de classes pourtant dans les tuyaux de longue date. Lors d'un conseil municipal,

Raphaël Cognet annonçait pourtant en roulant des épaules que la ville « fera toujours son travail d'influence auprès des services de l'Éducation nationale ». Aujourd'hui, on peut mesurer la portée de ce travail d'influence : un zéro pointé pour l'élève Cognet. Cette situation regrettable va forcément déboucher sur une baisse de la qualité de l'enseignement pour des enfants qui méritent la plus grande attention. Et une fois de plus, sans que ça émeuve

l'élève Cognet qui n'a rien retenu du passé, c'est le quartier du Val-Fourré qui est le plus touché.

C'est pourtant là, où l'école de la République doit permettre l'acquisition des bases qui permettent aux plus fragiles de s'armer pour l'avenir.

Septembre 2023

SÉNATORIALES : UN BONNET D'ÂNE POUR LE MAIRE

Trop content de nous jouer un mauvais tour en invitant un des membres de sa majorité à voter pour la liste de gauche du Printemps Mantais, nous privant ainsi d'une voix de « grand électeur » aux élections sénatoriales du 24 septembre prochain, Raphaël Cognet a dû chausser le bonnet d'âne dont on affublait jadis les mauvais élèves. Obsédé par sa manoeuvre de bas étage contraire aux usages républicains, il s'est retrouvé sanctionné par le Tribunal administratif (TA) de Versailles après un signalement du Préfet des Yvelines sur des anomalies concernant le conseil municipal du 9 juin dernier.

Les magistrats du TA ont décidé d'annuler les décisions prises lors de ce conseil municipal à cause notamment d'un procès-verbal erroné et de règles de parité non respectées. Bilan de ce vaudeville mantais, le maire a été contraint de reconvoquer un conseil municipal sur le même thème : la désignation par vote des « grands électeurs » pour le scrutin sénatorial de septembre prochain.

Ce nouvel épisode, du jamais vu à Mantes-la-Jolie, démontre une fois de plus la désinvolture avec laquelle est gérée la commune. Trop concentré sur le coup de Jarnac qu'il préparait avec la complicité d'une élue « France Insoumise » et de son acolyte « écologiste », pour faire élire un ancien opposant, le maire en a oublié l'essentiel : respecter les règles. Le tribunal vient de les lui rappeler vertement. Dans les couloirs de la mairie les pauvres lampistes tremblent...

Été 2023

MAIRE OU COUCOU ?

Plus les mois passent, plus Raphaël Cognet ressemble à un coucou. Cet oiseau qui a pour principale particularité de ne pas construire de nid pour couver ses oeufs. Sa femelle pond dans le nid d'un autre oiseau. Elle y dépose un oeuf dont la coquille prend l'apparence de ceux déjà présents dans le nid. Appliqué à la politique, cette attitude dépeint à merveille le travail de communication entrepris par Raphaël Cognet qui tente de faire croire qu'il est devenu maire en mai 2022. Hélas pour lui, les faits sont têtus. Tous les évènements qu'il inaugure actuellement sont le fruit de son équipe dont nous étions les piliers élue en 2020.

Un traiteur italien qui déménage ? Raphaël Cognet se précipite dès la réouverture alors qu'il n'a joué aucun rôle dans le sauvetage de ce commerce. La piste d'athlétisme du stade Jean-Paul David est inaugurée ? Il s'attire à lui les lauriers, oubliant que l'ex-adjoint aux sports a dû batailler pour obtenir cet équipement que maire il n'envisageait pas d'un bon oeil.

Un Conseiller régional ignorant du dossier s'offusque avec indécence de l'absence du Département dans le financement ? Et Raphaël Cognet reste muet. Sachant pourtant que le financement de l'équipement était largement bouclé sans le Département, qui a consacré en contrepartie beaucoup d'argent pour un autre projet du Val-Fourré. Arrêtons de le suivre dans sa propagande qui utilise à merveille ce vieille adage : " Qui veut vendre un cheval aveugle en vante les pattes ".

Mai 2023

COMMENT LE MAIRE VEUT MUSELER L'OPPOSITION

Il ne fait pas bon être élus de l'opposition ! Après nous avoir octroyé un local exigu sans fenêtre donnant dans le hall central, au rez-de-chaussée de la mairie juste assez grand pour nous accueillir mais insuffisamment meublé, voilà que le maire s'acharne à vouloir museler encore un peu plus l'opposition. De peur sans doute que nous croisions en mairie des agents en souffrance qui trouveraient auprès de nous des oreilles attentives.

Au conseil municipal du 17 avril, la majorité sans complexe modifie l'article du règlement intérieur qui stipule que le local administratif permanent est utilisable uniquement pendant les heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville au public mais ne doit pas être utilisé pour organiser des permanences ou des réunions de groupe.

Par ailleurs, le maire exige que les élus, pour être considérés comme excusés aux séances du conseil municipal comme aux réunions de commissions, doivent justifier de congés maladie, maternité, paternité ou adoption, mariage, PACS, impératif professionnel, arrêt maladie ou certificat médical ou rendez-vous médicaux.

Voici décrit factuellement la manière dont Raphaël Cognet traite les représentants des 2 899 Mantais qui ont voté pour la liste Mantes Unie pour l'Avenir en mai dernier.

Avril 2023

https://www.manteslajolie.fr/ma-ville/vie-municipale/tribunes/tribunes-de-lopposition?

RAPHAËL COGNET DÉBOUTÉ DE SON ACTION EN JUSTICE

Nous savons combien Raphaël Cognet se plait à tenir la chronique judiciaire de ses opposants dans le journal municipal. Plutôt que d'attendre qu'il la fasse paraître, nous préférons prendre les devants. Et vous annoncer pour être certains que la nouvelle arrivera jusqu'à vous qu'il vient d'être débouté d'une action en justice visant notre groupe. Sa plainte en diffamation n'a pas été suivie par les magistrats qu'ils l'ont purement et simplement débouté.

De quoi étions nous censés être coupables pour qu'il tente de nous faire collectivement condamner ?

Dans un tract électoral qui vous avait été adressé pendant la dernière campagne électorale, nous relevions quelques turpitudes de Raphaël Cognet. L'achat puis l'utilisation à des fins personnelles d'une Peugeot 5008 achetée sur les deniers de la ville avec laquelle il était parti en vacances avec sa famille, un contrat signé avec une de ses connaissances visant à initier les jeunes mantais aux échecs, connaissance avec laquelle il s'était rendu tous frais payés en séjour à Moscou. Il était aussi question d'un projet de construction d'une salle à manger en mairie.

Ces faits que nous avons dénoncé auprès de Madame la procureure de la République de Versailles font actuellement l'objet d'une enquête. Des fonctionnaires de la Direction régionale de la police judiciaire de Versailles ont entendu plusieurs protagonistes.

Nous attendons donc désormais l'aboutissement des investigations.

Mars 2023

COMMENT LA VILLE VOUS PRIVE DE 240 000 €

À croire que notre ville est trop riche ! Lors du dernier conseil municipal du mois dernier, Raphaël Cognet et son équipe ont décidé de ne pas augmenter la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, laissant ainsi
passer une excellente occasion pour la ville d'empocher 240 000€. Alors même que la ville doit faire face à des augmentations tout azimut.
Cette mesure prise pour des raisons doctrinaires n'aurait eu aucun effet sur le portefeuille des Mantais. Elle frappait
les propriétaires de résidences secondaires, par définition des personnes qui n'habitent pas notre commune. Au lieu de ça, le maire s'est arcbouté sans nuance à une promesse de campagne de ne pas augmenter les impôts, rejetant les demandes de ses oppositions. Mais ses arguments n'ont convaincu personne. Ils ont juste démontré les limites d'une équipe majoritaire incapable de gérer la ville au plus juste des intérêts des Mantais. Une équipe qui démontre jour après jour son inconséquence et son incompétence.
Grâce à cette augmentation, la ville aurait pu absorber de manière indolore l'augmentation à peu près équivalente de la prime d'assurance votée au même conseil municipal. Elle aurait aussi eu pour effet de récupérer un nombre non négligeable de logements qui se seraient retrouvés de fait sur le marché locatif et de lutter efficacement contre les marchands de sommeil qui louent des habitations recensées comme résidences secondaires à des personnes en grande précarité.

Février 2023

POUR LE CAGIBI, ON NE VOUS DIT PAS MERCI !

De la parole aux actes, il y a souvent chez le Maire, de la distance. Un abime même. Le 19 décembre dernier, Edwige Hervieux nous écrivait : " Je veux que vous ayez les moyens de travailler dans de bonnes conditions ". Nous nous sommes retenus pour ne pas éclater de rire et nous aurions eu raison de le faire. La traduction concrète de ses apparentes bonnes intentions est édifiante !
Nous voilà cantonnés dans un cagibi qui servait encore récemment de débarras. Un lieu exigu dépourvu de fenêtre donnant sur le hall, la lumière arrivant par une baie vitrée dépolie. Cerise sur le gâteau, un bureau, deux petites tables et cinq chaises pour sept élus équipent le lieu. Contrairement à ce que nous écrit la candidate malheureuse aux dernières élections législatives, il ne s'agit pas de permettre à l'opposition d'être mieux lotie mais bel et bien de lui interdire par des moyens détournés l'accès aux étages et de contrôler sa présence et ses déplacements dans l'hôtel-de-ville. Nous ne sommes pas dupes de la manœuvre ! Que craint le maire ? Qu'à travers des échanges informels avec des agents, nous ressentions le malaise palpable chez nombre d'entre eux ? La confirmation que le management mis en place est incompréhensible ? Que la communication a remplacé l'action ?
Cette mesquinerie concernant le déplacement du local de l'opposition est bien le signe d'une fébrilité inquiétante dans la gestion de notre ville.
Nous vous souhaitons une bonne année 2023.

Janvier 2023

FERDINAND BARDAMU À LA SOUPE

La mairie recrute. On l'avait quitté fin juillet, tirant sa révérence après avoir tenu une page Facebook confidentielle et des propos diffamatoires condamné par la justice. On l'imaginait renouant avec son passé de " journaliste " ou voguant à la barre de son voilier au large des Antilles. Mais voilà que celui qui s'est affublé du pseudonyme de Ferdinand Bardamu, personnage des livres de l'écrivain collaborateur de l'Allemagne nazie Louis-Ferdinand Céline, rebondit à la mairie comme chargé de mission à la culture. Dans le langage populaire ça porte un nom : aller à la soupe. Nous attendons avec une certaine gourmandise que ce défenseur invétéré de la transparence en toute circonstance s'applique à lui-même les principes qu'il a toujours revendiqués en rendant public le montant de son traitement.

Et qu'il continue de désigner la main qui le nourrit comme " le ravi de la crèche " comme il a pu le faire par le passé tout en faisant l'apologie de son écrivain favori en mairie.

Les économies d'énergie ? Quelles économies ? Prétextant un problème de moquette dans la salle du conseil en mairie, le maire a décidé de réunir le conseil municipal du 28 novembre au gymnase Dantan. Un équipement sportif de plus de 6 000 m2, véritable passoire thermique. Alors que les Mantaises et les Mantais se serrent la ceinture pour boucler leurs factures de chauffage, le maire n'hésite pas à délocaliser cette réunion officielle dans un lieu inadapté. Comprenne qui pourra.

Décembre 2022

J'AI MAL À MA VILLE

Propreté négligée, mépris de l'opposition, fermetures des commerces, autant de signaux négatifs pour notre ville qui doivent inquiéter ceux qui ont cru aux belles promesses d'une équipe toute tournée vers le faire-savoir plutôt que le savoir-faire.

PROPRETÉ, A QUAND UN AUDIT ? : L'espace public se dégrade un peu plus chaque jour. La propreté laisse de plus en plus à désirer, le passage de la balayeuse épisodique, les travaux non suivis, la voirie à l'abandon. Peut-être faut-il que le maire décide d'un audit pour mesurer l'ampleur du problème ? A moins qu'en période d'Halloween, il empoigne lui-même le balai, pour la photo !

MÉPRIS DE l'OPPOSITION, ÇA CONTINUE ? : Pas un mois sans un signe concret du mépris affiché pour l'opposition. En juillet, ce sont les convocations qui n'arrivaient pas pour les réunions de commissions, en septembre les notes de synthèses avant le conseil municipal manquaient à l'appel. Et voilà qu'en octobre, la voix de son maître nous réclamait la tribune que vous avez sous les yeux, moins de 24 heures avant le bouclage.

COMMERCE ET CHICHA. En l'espace de quelques semaines, plusieurs enseignes du centre-ville ont fermé leurs portes : Les clients qui fréquentaient Biocoop, Day By Day, Poke Bowl, Camaïeu... ont trouvé portes-closes. La redynamisation du commerce de proximité va accuser le coup. Mais dormez chers Mantais, on s'occupe de tout. Y compris de permettre l'installation de terrasses extérieures pour les bars à chichas.

Novembre 2022

« FAITES CE QUE JE DIS, MAIS NE FAITES PAS CE QUE JE FAIS »

DEROGATION SCOLAIRE : Jugez plutôt, l'encre de la charte de déontologie et d'éthique adoptée en conseil municipal était à peine sèche qu'une élue de sa majorité obtenait du Maire une dérogation lui permettant d'inscrire son enfant dans l'école mantaise de son choix. Dérogation qui lui avait été légitimement refusée par le passé.
TRANSPARENCE : Nous ne manquerons pas de demander des comptes sur les subventions accordées à des associations. Notamment celle dont le président est apparu comme un nouveau supporter du maire pendant la campagne avant d'être mis à contribution pour les festivités du 14 juillet. EXEMPLARITE : En pleine période estivale, alors que les rodéos urbains motorisés semaient le chaos dans de nombreuses villes, provoquant des accidents dramatiques, le maire ne trouvait rien d'autre à faire que d'apparaître sur les réseaux sociaux, au volant d'un karting. Non pas sur un circuit adapté mais sur une pelouse remise en état par les jardiniers de la commune.

EMBAUCHE : Le mercato estival ne concerne pas que les footballeurs. Après avoir été la voix de son futur maître en mettant l'hebdomadaire dont elle assurait la rédaction en chef au service de sa campagne municipale, voilà cette dame qui traverse la rue et se fait embaucher au service communication de la ville. Les faits donnent raison au Président de la République. Pour trouver du travail, il suffit de traverser la rue.

Octobre 2022

Printemps mantais

PRINTEMPS MANTAIS (HTTP://WWW.VIVRE-MIEUX-A-MANTES-LA-JOLIE.FR)

GAUCHE ÉCOLOGISTE SOCIALE UNIE DE MANTES

https://www.manteslajolie.fr/ma-ville/vie-municipale/tribunes/tribunes-de-lopposition?

MINEURS NON ACCOMPAGNÉS : MANTES DOIT ÊTRE À LA HAUTEUR

Les mineurs étrangers isolés arrivent en France après un parcours souvent traumatique. Comme tous les mineurs, ils doivent être protégés et accompagnés, bénéficier d'un hébergement digne, d'un accès à l'éducation et à la santé. La loi l'impose. Pourtant, dans les Yvelines, le Conseil départemental tarde à respecter ces obligations.
La loi Taquet interdit dès 2024 l'hébergement en hôtel. Le département doit donc trouver des solutions adaptées. Mais P Bédier, fidèle à sa gestion autoritaire, improvise une installation à l'ancien collège Chénier, sans concertation ni garanties sur les conditions d'accueil : qui encadrera ces jeunes ? Quels moyens seront mis en place ?
À Mantes, le maire R Cognet ne peut se contenter de voir ces jeunes comme un problème. Ils sont là, ils doivent être intégrés à la vie de la commune. Si l'encadrement départemental est suffisant, rien ne justifie un refus. Nous sommes favorables à leur accueil. La ville doit y contribuer.
Nous refusons les rumeurs et la stigmatisation, comme à Chapet où l'extrême droite a attisé le rejet. Ce qu'il faut, c'est du dialogue. C'est pourquoi nous soutenons la proposition du député Benjamin Lucas d'une médiation entre toutes les parties.
Les Mantais et ces jeunes ne doivent pas être les victimes de la guerre fratricide de la droite. Le Printemps mantais, avec toutes les forces de gauche, défend un autre projet : celui d'une ville solidaire et humaine.

Rejoignez-nous :
www.printemps-mantais.org (http://www.printemps-mantais.org)
| E-mail :
contact@printemps-mantais.org

Avril 2025

UN BILAN INQUIÉTANT

Pendant que notre maire profite de ses voeux personnels pour attaquer à la fois le député du Nouveau Front Populaire et son ancien mentor et président du Conseil Départemental, la vie quotidienne des Mantais et des Mantaises subit de nombreuses contrariétés. Des travaux sont entrepris de manière frénétique et génèrent des nuisances sans que leur utilité ne soit toujours démontrée. Le centre-ville historique continue de se dégrader et les déplacements des piétons y sont compliqués. Des commerces ferment. La sécurité n'est pas garantie comme le démontre l'incendie du chalet de la patinoire éphémère, deux ans après celui qui a dévasté la mairie de quartier du Val Fourré. L'horizon financier est incertain et mériterait une gestion plus prudente des deniers publics. Les besoins associatifs ne sont pas toujours entendus, notamment dans des secteurs sensibles comme celui de l'insertion. La municipalité a fait preuve de tergiversations incompréhensibles face à la situation sanitaire d'une boulangerie qui interroge sur le respect de l'hygiène publique dans la ville. Notre ville et sa population sont donc confrontées à de multiples enjeux qui nécessitent une politique plus humble, rassembleuse et à l'écoute des habitants et des habitantes que celle qui est à l'oeuvre aujourd'hui. Nous n'avons de comptes à régler avec personne. Notre seule préoccupation, c'est l'amélioration du quotidien. Le vivre-ensemble, cela se construit à chaque instant. Rejoignez-nous!

Rejoignez-nous :
www.printemps-mantais.org (http://www.printemps-mantais.org)
| E-mail :
contact@printemps-mantais.org

Mars 2025

PRINTEMPS MANTAIS : L'OPPOSITION DE GAUCHE

Dans le cadre de la municipale de 2022 naissait le Printemps Mantais. Son objectif : unir les forces de gauche pour proposer un nouveau cap aux Mantais.es. En ce début de nouvelle année le cap est maintenu avec toutes les difficultés liées à la vie politique d'un groupe multiple. Fidèles à nos idéaux d'émancipation, de démocratie, de justice sociale, d'égalité, de préservation du vivant, de défense des Services Publics et de l'intérêt collectif, nous ne pouvons accepter le bilan d'autosatisfaction du maire et de son équipe après 2 ans.
Nous ne pouvons nous satisfaire d'un budget 2025 qui fait la part belle à des projets trop ambitieux qui ne sont pas totalement financés (destruction du quartier Ronsard, reconstruction des gymnases Dantan et Lécuyer...)
Nous dénonçons la tournure des travaux des places de la ville, qui sous couvert d'enquêtes et de réunions publiques, ne satisfont que la majorité municipale au détriment des usagers et des commerçants qui subissent !

La plupart des riverains de la place St Anne ont découvert le projet à l'arrivée des pelleteuses... Nous refusons la fermeture de la poste de Gassicourt et n'acceptons pas que la mairie se substitue à l'Etat sur ses missions régaliennes de Service Public.

Nous contestons, en ces temps de crise et d'incertitudes, l'utilisation de 800 000€ de deniers publics pour les Lueurs de Mantes. Pour se réclamer groupe d'opposition ... il faut s'opposer, ce que nous faisons !

Rejoignez-nous :
www.printemps-mantais.org (http://www.printemps-mantais.org)
| E-mail :
contact@printemps-mantais.org

Février 2025

UN BUDGET 2025 PAS À LA HAUTEUR

Le budget 2025 a été voté en décembre, dans le flou, or Mantes est très dépendante des aides de l'Etat et d'autres. C'est un budget de droite, de continuité, sans idées nouvelles. Avec de l'affichage, des annonces...mais qui ne se réaliseront pas avant 2026 ou 2027! Serions-nous entrés en période pré-électorale ?

Notre ville est au ralenti, sans dynamique avec des commerces qui ferment (Orange, Yves Rocher...)
et des travaux sans fin places St Maclou et Marché au Blé.

Le budget est surtout TRES insuffisant face aux urgences SOCIALES et écologiques...alors que les études publient des chiffres inquiétants, sans signe d'amélioration... Certes, le budget du CCAS augmente en raison des transferts de personnels et de charges de la Ville, mais la montée en puissance est trop lente.

L'éducation devrait être une priorité. La Ville vante la cité éducative mais le Maire laisse fermer 19 classes...en 2 ans et surtout n'empêche AUCUNE fermeture malgré ses promesses ! Alors que la baisse des effectifs doit être non pas une source d'économie mais le moyen d'améliorer les conditions d'étude des enfants et enseignants.

Et la politique culturelle? Il n'y en a pas ! Mantes est riche d'un vivier de talents, d'artistes, de structures (Chaplin, Collectif12, G Brassens)...chacun se débrouille dans son coin, sans élan ni structuration... du gâchis !

Nous vous souhaitons une excellente année 2025 pour vous et vos proches. Qu'elle vous apporte ce que vous souhaitez, à commencer par la santé

Rejoignez-nous :
www.printemps-mantais.org (http://www.printemps-mantais.org)
| E-mail :
contact@printemps-mantais.org

Janvier 2025

TOUT FERME À MANTES

Des commerces (Orange ou bientôt Yves Rocher), des classes dans nos écoles (19 fermées en 2 ans !), la poste de Gassicourt en grand danger, le constat est implacable !
Les travaux qui durent sur les places St Maclou et marché au blé font beaucoup de mal aux commerces autour. Le coiffeur et le fleuriste ont déjà dû fermer, les trésoreries des autres sont mises à rude épreuve.
Le départ de la boutique Orange est une catastrophe, notamment les personnes âgées, attachés à l'ancien France Télécom. Il s'agissait d'un service de proximité, accessible à pied.
Certes, il y a quelques ouvertures commerciales mais trop peu pour compenser les fermetures. Dans l'indifférence de la mairie. Toute la communication faite à chaque ouverture ne masque pas la triste réalité : le commerce va mal à Mantes
Idem avec le bureau de Poste de Gassicourt qui va fermer, à court terme. Comment vont faire les centaines de Mantais qui y ont un compte postal et qui ne pourront plus faire les opérations bancaires? Un collectif s'est constitué, nous en faisons partie, avec plus de 750 signatures d'habitants opposés. La mairie s'en moque ! Elle est fière d'ouvrir à la place une Maison France Service dans P. Bert où un simple ordinateur sera à disposition pour se connecter à des services en ligne des administrations. Quel recul !
Le maire laisse faire
L'immobilisme est en train de paralyser notre ville
Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

Rejoignez-nous :
www.printemps-mantais.org (http://www.printemps-mantais.org)
| E-mail :
contact@printemps-mantais.org

Décembre 2024

UNE NÉCESSAIRE CLARIFICATION

Il ne suffit pas de porter un chapeau à la manière d'un François Mitterrand ou d'un Jean-Luc Mélenchon pour en avoir le talent et la verve... Mme Hallier en a fait la triste démonstration lors du dernier conseil municipal. Son intervention, poussive, peu inspirée et parfois grotesque vient clore le chapitre de son engagement avec
le Printemps Mantais. Engagement, vraiment ?
Son souci permanent, depuis son élection, de se démarquer des positions du groupe, de jouer seule sa petite partition et de se rapprocher chaque jour un peu plus de la majorité
municipale, donne sérieusement à réfléchir sur la nature de cet engagement. Le fond de l'affaire, disons-le, est ailleurs : Mme Hallier n'a jamais accepté de ne pas être désignée candidate
par LFI aux législatives de 2022. Elle n'a, depuis lors, eu de cesse de vouloir venger son ego blessé en jouant contre son camp sans lésiner sur les moyens, les plus outranciers comme cette attaque ignominieuse envers notre élu Guillaume Quévarec lors de son intervention, les plus délirants comme ce long article du Courrier du Mantois dans lequel, elle s'épanche sur la cabale dont elle serait victime... Mme Hallier, avec
le soutien à peine voilé de M. le maire, a donc enfin rejoint sa véritable famille politique : elle-même. Elle va créer son propre groupe, où elle siégera... seule. Cette clarification était indispensable et nécessaire pour que le printemps mantais retrouve sa cohérence et puisse bâtir un projet avec et pour les Mantais(es).

Rejoignez-nous :
www.printemps-mantais.org (http://www.printemps-mantais.org)
| E-mail :
contact@printemps-mantais.org

Novembre 2024

DÉCHETS, PROPRETÉ... DOUBLE PEINE POUR LES MANTAIS

Douche froide pour les Mantais : violente hausse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) avec baisse de la qualité et des collectes... et, dans le même temps, la propreté ne s'améliore pas malgré les belles paroles...

Un constat unanime : GPSEO gérait mal la compétence propreté. Au lieu d'imaginer améliorer les choses, optimiser, ses élus ont choisi de renvoyer le sujet au niveau des mairies volontaires. Exit les économies d'échelle, le travail intercommunal.. Mantes a repris la compétence propreté : on allait voir ce qu'on allait voir. Achat de matériel, embauches... on nous promettait du mieux... Le résultat est plus que décevant, les retours sont négatifs dans tous les quartiers : poubelles publiques qui débordent souvent, trottoirs peu entretenus...

En plus, les Mantais subissent une hausse importante de la TEOM. Elle double même pour certains! Certes il fallait trouver un autre équilibre après le bénéfice d'un système particulier. Mais la hausse imposée est beaucoup trop violente... surtout que cela ne s'accompagne pas d'une amélioration de la qualité du service... Au contraire... Les rotations restent divisées par 2 (de 2 à 1 fois /semaine pour les ordures ménagères ; de 1 fois/semaine à 1 fois tous les 15 jours pour la poubelle jaune...). Et le ramassage des déchets verts désormais interrompu juillet/août, reprend en septembre mais s'arrête le 30 jusqu'en mars !

Résultat, les Mantais payent plus pour avoir moins...

Rejoignez-nous :
www.printemps-mantais.org (http://www.printemps-mantais.org)
| E-mail :
contact@printemps-mantais.org

Octobre 2024

FAIRE SEINE OUVERTE...

Par les épreuves qui y ont été organisées et le grand retentissement mondial qu'elles ont déclenché, notre fleuve aura été l'un des grands acteurs des J.O.
Cette Seine, qui sera rendue à la baignade à Paris dès 2025, comment ne pas imaginer qu'elle puisse aussi l'être aux Mantaises et aux Mantais ? Au printemps, le bal des bateaux de croisière a repris sur le fleuve , avec ces touristes sur des quais spécialement aménagés. Mais au-delà de ces quais, quel apport pour notre ville ?

Très peu. Ce tourisme réservé à des privilégiés ne doit plus être le seul horizon de la Seine à Mantes. Le retour du transport fluvial doit être aussi pensé comme alternative au tout routier et permettre des livraisons vers le centre-ville.
Alors que cet été, plus de 50% des Français ne seront pas partis en vacances, (re)faire de la Seine un lieu de jeux, de rires d'enfants, doit devenir l'un des objectifs de notre ville. La Seine est navigable, elle doit désormais être baignable également !
Rappelons combien la fermeture précipitée de la piscine de l'Île-aux-Dames en 1997, décision d'un ancien maire de la ville -qui commençait là son entreprise de saccage du patrimoine architectural-est préjudiciable à ce bien-être...
Plutôt que de nous infliger un triste spectacle de querelles entre anciens, nouveaux (on s'y perd) élus de la majorité, soyons audacieux : proposons des politiques municipales centrées sur le bien-être, avec en permanence le souci de veiller à la préservation de notre environnement.

Rejoignez-nous :
www.printemps-mantais.org (http://www.printemps-mantais.org)
| E-mail :
contact@printemps-mantais.org

Septembre 2024

FERMETURE DE LA POSTE, D'ÉCOLES, DE COMMERCES À MANTES...

Une Poste, 4 écoles et 9 classes...et de nombreux commerces... Voila le triste et réel programme de R Cognet et de sa majorité pour Mantes... Avec lui, tous ces équipements vont fermer dans les prochains mois ou années.

Il faut arrêter cette casse des services publics...
La Poste de Gassicourt va fermer si on ne se mobilise pas, comme l'a fait notre député Benjamin Lucas. Les écoles Anémones, Gentianes et les 2 dernières construites Mermoz et Tulipes sont promises à la démolition ! Pour la rentrée prochaine, 9 fermetures ont été annoncées en début d'année: les élémentaires Monet, Lachenal, Colette, Mermoz ; les maternelles Lavandes, Glycines, Bleuets, Clématites, Gentianes.

Le maire nous a dit de ne pas nous inquiéter, que ce n'était que des prévisions... Mensonge !
Nous sommes certains que c'est bien ce qui va être annoncé... mais juste après le prochain conseil municipal et les législatives... évidemment.. on espère profiter de l'été pour cacher un bilan calamiteux... Que fait la mairie ? On dirait que la majorité s'en contente...elle refuse d'agir et de se battre...
Pas nous !
C'est inacceptable Il nous faudrait un maire qui se batte et défende l'intérêt de ses habitants, de tous, pas uniquement ceux du centre-ville. Ceux de Gassicourt et du Val fourré méritent le même intérêt. Si nous sommes élus en 2026, nous agirons autrement. Pour nous, il n'y a qu'une seule et même ville. Chaque habitant sera considéré de la même manière, quel que soit ses origines ou son adresse...

Rejoignez-nous :
www.printemps-mantais.org (http://www.printemps-mantais.org)
| E-mail :
contact@printemps-mantais.org

Juillet-Août 2024

UNIFORME ET FERMETURES : NOS ÉCOLES MÉRITENT MIEUX...

Ainsi donc une délibération votée en conseil municipal fait de notre ville une candidate éventuelle au port de l'uniforme dans ses écoles. Éventuelle oui, puisque jusqu'alors, aucune école ne s'est portée candidate pour
en faire l'expérience. Et pour cause : quiconque prend un tant soit peu la question de l'École au sérieux sait bien que cette proposition du gouvernement ne vise qu'à séduire une part de l'électorat, et ne permet de saisir en rien
les véritables enjeux éducatifs. L'uniforme à l'École, c'est un pansement sur une jambe de bois: imaginer qu'en habillant à l'identique les élèves on viendrait à bout, comme d'un coup de baguette magique, de tous les débats,
problèmes, manques criants, est au mieux, très naïf , mais sans doute bien plus une tartufferie.
Après que 10 classes ont fermé à la rentrée 2023, 9 de plus fermeront en 2024! Si l'on veut réellement prendre à bras le corps la question de l'école , il est urgent d'en finir avec cette saignée et de donner enfin à nos enfants les
moyens de leur réussite, des personnels en nombre suffisant, des effectifs réduits, des locaux adaptés, une nourriture de qualité...
La liste est longue et monsieur le Maire et son équipe feraient bien d'y jeter un oeil pour y
piocher quelques inspirations, au lieu de se précipiter sur cette expérimentation d'uniforme (à l'odeur un peu rance il faut bien le dire...). Oui, décidément, nos écoles méritent bien mieux.

Rejoignez-nous :
www.printemps-mantais.org (http://www.printemps-mantais.org)
| E-mail :
contact@printemps-mantais.org

Juin 2024

«DÉONTOLOGIE» ?

La fonction de référent déontologue pour les élu.e.s peut être exercée par un collège, ce qui permet de ne pas se retrouver dans la dépendance à un seul avis.
Monsieur le Maire s'est drapé une fois de plus dans un argumentaire sans réels fondements pour imposer d'autorité la soumission à la proposition de GPS&O d'un déontologue unique choisi par cette
institution.
Monsieur le Maire décide. Seul.
Et il répète à l'envi qu'il n'a rien à faire des possibles actions des élu.e.s en contestation d'irrégularités de procédures.
Il ne porte, de fait, aucun intérêt à la qualité des avis que pourraient délivrer des déontologues. Il est aux affaires comme il l'était encore il y a peu avec une autre équipe.
Il a pourtant fait campagne en arguant qu'il aurait d'autres pratiques.
Début 2022, la loi a complété le Code Général des Collectivités Territoriales consacrant les principes déontologiques applicables aux élus. Le décret du 6 décembre 2022 a fixé l'entrée en vigueur au 1er
juin 2023.
Ce n'est que le 25 mars 2024 que le Maire s'est enfin décidé à respecter la loi... Pour lui, les droits des élu.e.s tout comme ceux des citoyen.ne.s sont à l'évidence des choses secondaires et de moindre importance.
Lorsqu'un agent public, élu ou non, manque a son devoir de probité, c'est la collectivité en son entier qui est lésée et partant, tous et chacun des individus qui la composent – au premier rang desquels celles/ceux qui contribuent à son fonctionnement à travers le paiement de l'impôt.

Rejoignez-nous :
www.printemps-mantais.org (http://www.printemps-mantais.org)
| E-mail :
contact@printemps-mantais.org

Mai 2024

DÉMOLITION ÎLOT RONSARD AU VAL FOURRÉ : UNE COPIE À REVOIR !

Une enquête d'utilité publique vient de se finir sur la destruction complète de l'îlot Ronsard au Val Fourré. Ce projet prévoit de raser la totalité des constructions de ce secteur (les tours Pluton, Mercure et Jupiter, les écoles Tulipes et Mermoz, le centre culturel Chaplin, le gymnase Souquet, la salle de prière), sans précisions sur le devenir des services publics, des commerces et équipements concernés...

Un vrai flou existe également sur le nombre et la nature des futurs logements construits. Le Printemps Mantais s'oppose à cette destruction totale d'un quartier phare du Val Fourré. La démolition des tours est une hérésie du point de vue écologique alors que la tendance actuelle est de densifier les constructions pour lutter contre le réchauffement climatique. Il est préférable de réhabiliter les tours afin de maintenir les habitants dans leur logement et leur quartier, auxquels ils sont souvent très attachés. Les conséquences lourdes pour la vie des habitants ne nous paraissent pas avoir été prises en compte, faute d'une véritable association de ces derniers à un projet qui les concerne au premier chef. La démolition des écoles Tulipes et Mermoz (les plus récentes du quartier !) pose des questions sur son intérêt même et sur la scolarisation des enfants d'ici la fin des travaux et l'arrivée de nouveaux habitants.

Les enjeux pour l'avenir du quartier sont essentiels, aussi le Printemps Mantais demande une expertise indépendante pour s'assurer de la solidité des choix retenus.

Rejoignez-nous : www.printemps-mantais.org
E-mail : contact@printemps-mantais.org

Avril 2024

ENCORE DES CLASSES ET DES ÉCOLES FERMÉES À MANTES...

Retour sur le dernier conseil : 2 années d'attente de refonte des périmètres scolaires, pour éviter de gérer à la petite semaine chaque année... Malheureusement, les changements ne concernent que Gassicourt. D'autres écoles sont archipleines ou à moitié vides... Le dédoublement en CP et CE1 n'est pas toujours possible faute de locaux...Et la mairie décide...de ne rien faire ! L'an dernier, 10 classes ont fermé, le maire a été totalement inefficace.
Pour la rentrée prochaine, 9 fermetures sont annoncées par l'EN: les élémentaires Monet, Lachenal, Colette, Mermoz. Les maternelles Lavandes, Glycines, Bleuets, Clématites, Gentianes. Toutes ces écoles sont en REP +. Il faut donner plus à ceux qui ont moins.
La baisse de la population ne peut tout justifier, le maire doit demander la suspension des fermetures les plus tangentes.
La mairie semble même vouloir fermer 4 écoles (Anémones, Gentianes et les 2 dernières construites Mermoz et Tulipes, aberrant...) ! Nous nous sommes inquiétés au dernier conseil, le maire nous a traités de démagogues
Or que découvrons-nous dans l'enquête publique en cours au Val Fourré ? (www.registre-numerique.fr/ilot-ronsard-manteslajolie)
Que le groupe scolaire Tulipes-Mermoz va être démoli en 2028.
Qui a menti au conseil municipal ?
Nous invitons les Mantais à se mobiliser et à s'exprimer (sur place ou par mail
: ilotronsardmanteslajolie@mail.registrenumerique.fr) contre ces projets néfastes pour notre ville et l'avenir de nos enfants.
L'enquête est ouverte jusqu'au 16 mars.

Rejoignez-nous : www.printemps-mantais.org
E-mail :
contact@printemps-mantais.org

Mars 2024

200 000 EUROS DILAPIDÉS...

Une fois de plus, les deniers du contribuable sont utilisés sans discernement ! Dans le cadre de la restructuration des équipements sportifs au val fourré, sur un projet de plus de vingt millions d'euros, le maire a ouvert un concours d'architecte, obligatoire sur un montant de cette taille. Las, en décembre dernier, lors du conseil municipal, nous apprenions que le concours n'avait pu aller à son terme et que la ville devait revoir sa copie. La raison ? Elle est simple, le terrain appartient ... au département qui lui prévoit finalement une autre destination ! Une vengeance peut-être ? Des explications ? En un temps où la mairie et le département marchaient main dans la main, un accord verbal aurait pourtant été donné mais rien n'a été signé et officialisé.... Un petit arrangement entre anciens " amis ", qui va coûter 200 000 euros aux contribuables mantais Somme due aux cabinets qui ont travaillé sur ce projet de concours qui ne verra pas le jour, là où initialement prévu ! Nous déplorons ces guéguerres entre collectivités, qui ne servent en rien les intérêts des habitants.

Nous demandons un inventaire précis des terrains appartenant à la commune afin de sécuriser les projets futurs et d'éviter tout nouveau gaspillage d'argent public. Le Printemps mantais vous présente ses voeux pour cette année 2024 et restera une opposition vigilante, critique et constructive.

Rejoignez-nous : www.printemps-mantais.org

E-mail :

contact@printemps-mantais.org

Février 2024

UN BUDGET 2024 TRÈS INSUFFISANT

Le budget pour l'année 2024, voté lors du dernier conseil, est trop éloigné des problèmes de la vie quotidienne des Mantais et de leurs préoccupations, qui peuvent paraître toutes simples mais qui sont les bases du bien-vivre dans une commune : avoir l'impression qu'on est le même Mantais qu'on habite en centre-ville, à Gassicourt ou au Val-Fourré en ayant accès aux mêmes offres et aux mêmes services ; pouvoir se déplacer facilement ; déambuler dans une ville propre et bien entretenue ; se sentir en sécurité partout ; voir sa ville engagée de manière volontaire dans l'indispensable transition...

Derrière de beaux discours, les projets de l'actuelle majorité sont flous...il n'y a rien de nouveau que la poursuite des projets décidés depuis plusieurs années...et dont les financements sont absents ou incertains... Mantes prend du retard dans de nombreux domaines...Et la population continue sa lente mais inquiétante baisse (1400 habitants en 6 ans...).

On va mettre encore 750 000 euros dans des caméras dont le rapport coût/bénéfice n'a jamais été démontrée...alors que rien ne remplace la présence humaine sur le terrain. Crise énergétique, démocratique, remontée du chômage, éco-anxiété... Nous sommes face à des crises qui ne vont que s'aggraver en 2024, marquée pour de nombreux Mantais par la difficulté de se nourrir, se chauffer, se loger, trouver un emploi... Il aurait fallu répondre à cette urgence sociale et être ambitieux face à ces enjeux.
Rejoignez-nous : www.printemps-mantais.org
E-mail :
contact@printemps-mantais.org

Janvier 2024

DÉMOCRATIE MUNICIPALE ? UN 49.3 PERMANENT !

À quoi servent les élus d'opposition dans un conseil municipal ? Donner leur avis sur des dizaines de décisions dont ils n'ont eu connaissance que 5 jours avant. En réalité 1 ou 2 avant les commissions, où ils peuvent recueillir quelques informations... Si la majorité est bien disposée. Or certaines délibérations engagent la ville pour des années. Un maire soucieux de démocratie et de transparence devrait solliciter l'avis des citoyens pendant l'élaboration des projets. Et donner à tous les élus (majorité et opposition) les éléments d'information préalables, les études, les projets, permettant ainsi de recueillir et de faire remonter les avis des citoyens. Car il y a une expertise citoyenne, et les élus d'opposition pourraient contribuer utilement à son expression. Mais à quoi bon, n'est-ce pas, puisque la loi électorale donne au maire encore mieux qu'un 49.3 permanent : SA majorité peut décider seule, après une consultation formelle où tout est " bouclé " d'avance. Les citoyens auraient intérêt à ce que les choses bougent. Dans les Yvelines vient de se créer un "Collectif des élus locaux minoritaires". Des réflexions de ce genre se dveloppent un peu partout en France, avec des propositions précises pour faire bouger ce système. Car si on veut réellement une participation citoyenne, il ne faut jamais oublier ce précepte : même quand on est élu pour 6 ans, " faire sans nous, c'est faire contre nous ".

Rejoignez-nous : www.printemps-mantais.org

E-mail :

contact@printemps-mantais.org

Décembre 2023

https://www.manteslajolie.fr/ma-ville/vie-municipale/tribunes/tribunes-de-lopposition?

DES DÉCISIONS LOURDES AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a décidé de reprendre la gestion des activités de propreté urbaine et d'entretien des espaces verts, sur délégation de la Communauté Urbaine GPSEO, à compter du 1er janvier 2024 pour une durée de trois ans, renouvelable à la demande de la Ville. Les élus du Printemps Mantais se sont abstenus sur cette délibération. En effet, si la reprise de ces activités en gestion directe peut permettre d'améliorer le service rendu, ce choix de la Ville va l'obliger à recruter environ 40 postes et à acheter le matériel nécessaire, ce qui représente un investissement important. Certes la Communauté Urbaine doit rembourser en partie la Commune sur la base des dépenses engagées. Par ailleurs, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères va augmenter fortement (3 points de plus) pour une prestation qui est loin d'être satisfaisante. Cette hausse de la taxe pourrait être compensée partiellement par une baisse de la taxe foncière, qui reste à confirmer.
Bref de nombreux changements à venir pour les Mantaises et les Mantais ! Le Printemps Mantais sera vigilant pour que ces décisions majeures se traduisent par une meilleure qualité des services de propreté urbaine et de ramassage des ordures ménagères et qu'elles soient indolores pour les habitants durement confrontés à l'inflation et la baisse de leur pouvoir d'achat. Enfin, il serait souhaitable que la population soit consultée sur le service rendu et sur ses attentes.

Rejoignez-nous : www.printemps-mantais.org
E-mail : contact@printemps-mantais.org

Novembre 2023

L'ENVERS DU DÉCOR DES DÉMOLITIONS : OÙ EST L'HUMAIN ?

Les plaquettes sont belles, les millions d'euros arrivent... Le maire s'obstine dans une logique de démolir... Nous avons voté contre le dernier avenant de l'ANRU qui prévoit même une augmentation de 509 à 747 démolitions à Mantes !
Autant nous étions favorables aux premières démolitions, nécessaires pour désenclaver le quartier, autant aujourd'hui, il faut faire autrement. Cela devient une aberration en pleine crise du logement et alors que les ressources et matières premières sont précieuses... Cela se passe de manière parfois choquante :
• La mairie s'obstine à démolir la tour Jupiter, une copropriété. Expulsé, aucun des propriétaires ne peut retrouver un logement identique alors qu'ils y ont mis, pour la plupart, toutes leurs économies...
• Les locataires de la rue Mozart, dont l'immeuble sera démoli, sont soumis à des pressions inacceptables de la part du bailleur CDC habitat pour accepter des relogements, même s'ils ne sont pas conformes à leurs besoins ou attentes.
Or, il s'agit pour la plupart de retraités qui vivent mal cette situation et en souffrent. Sans parler de l'état déplorable de l'immeuble, des parties communes...qui sont à peine entretenus puisque voués à la démolition...Sauf qu'ils continuent à payer 100% des charges... Où est l'humanité dans tout cela ? Nulle part. C'est bien ce qui nous fait réagir. Ces habitants n'ont reçu aucun soutien réel de la ville. De beaux discours du maire en réunion publique mais rien de concret... Les enjeux sociaux et humains des restructurations urbaines sont totalement méprisés. C'est grave.

Rejoignez-nous : www.printemps-mantais.org
E-mail : contact@printemps-mantais.org

Octobre 2023

UNE RENTRÉE SCOLAIRE CATASTROPHIQUE

Lors du conseil municipal du 14 février, notre groupe s'inquiétait de la fermeture de 7 classes à la rentrée. M.COGNET, dans un grand élan républicain, affirmait qu'il avait la situation en main, qu'il discutait avec les
Inspectrices de l'Education Nationale, que la mairie gérait et que la situation était loin d'être définitive !
Définitive, elle ne l'était pas en effet ! Devant le peu d'empressement de l'exécutif, la mollesse des arguments, l'incurie politique quant à la défense des services publics, c'est un quasi-blanc-seing qui a été donné à l'Education Nationale, LAQUELLE A FINALEMENT PRONONCE NON PAS 7 MAIS 10 FERMETURES DE CLASSES !
A l'échelle d'une ville moyenne, c'est l'équivalent d'une école qui ferme ses portes. C'est une très mauvaise nouvelle pour notre ville, pour nos enfants , pour nos quartiers défavorisés qui voient les services publics disparaître les uns après les autres et c'est une aberration que de surcharger les classes des écoles REP.
Quand le maire se permet de déclarer en CM qu'il faudrait déjà que l'Education Nationale fournisse des enseignants (ce qu'elle fait toujours) pour éviter les fermetures, ne nous étonnons pas des résultats !
Pour le printemps mantais, l'éducation et l'enfance sont au contraire une vraie priorité.
Nous nous proposons de rebâtir un projet éducatif global (PEG) ambitieux, avec des moyens à la clé en associant dès le début, enseignants, parents, enfants, institutions et associations.

Rejoignez-nous : www.printemps-mantais.org
E-mail : contact@printemps-mantais.org

Septembre 2023

UNE SEM POUR REDYNAMISER LE COMMERCE, PRINTEMPS MANTAIS S'ENGAGE !

Pour tenter de renforcer l'attractivité de notre ville, notamment du Coeur de ville, le Conseil Municipal du 17 avril a décidé de créer une Société d'Economie Mixte (SEM) qui aura pour objet d'acquérir des cellules commerciales, de les rénover, de les louer ou de les revendre afin de favoriser l'installation de commerces répondant aux besoins des habitants.

Les élus de Printemps Mantais sont très sensibles à la vitalité du commerce et du centre-ville, qui préoccupe à juste titre les Mantaises et les Mantais. C'est pourquoi, après avoir débattu et considérant qu'il était impossible de laisser cette SEM à la seule main de la droite locale, responsable de la situation actuelle, ils ont souhaité y participer en postulant au siège réservé à l'opposition. Vigilants, les élus du Printemps Mantais entendent y défendre leurs convictions dans l'intérêt des habitants, sans aucune compromission. Ils auront à coeur de veiller à ce que le fonctionnement de cette SEM soit le plus transparent possible, à ce que les Mantaises et les Mantais soient associés aux projets et seront attentifs à éviter les dérives dont notre ville a trop souffert par le passé.

Soucieux de l'intérêt général, animé par des convictions sociales et écologistes, Printemps Mantais refuse de pratiquer la politique de la chaise vide et s'inscrit dans une démarche constructive au service de tous les habitants, de tous les quartiers et de toutes origines.

Rejoignez-nous : www.printemps-mantais.org
E-mail : contact@printemps-mantais.org

Été 2023

LE PRINTEMPS MANTAIS : UNE AUTRE VISION DE LA POLITIQUE

Il y a un peu plus d'un an naissait le Printemps Mantais dans le cadre de la campagne municipale. Son objectif : unir les forces de gauche pour proposer un nouveau cap aux Mantaises et aux Mantais. Un an plus tard, ce cap est tracé. La Gauche Ecologiste et Sociale Unie de Mantes-la-Jolie, rassemblée autour des 4 partis de gauche, de citoyens engagés et des deux conseillers municipaux poursuit son élan. La liste s'est transformée en association
pour peser sur le débat public et dessiner des actions nouvelles pour les habitantes et les habitants de Mantes-la-Jolie. Notre collectif refuse de jouer le jeu des anciens et actuels acteurs politiques locaux enferrés dans des disputes et
manoeuvres stériles. Notre attachement à la démocratie, à la justice, à l'égalité, à l'émancipation
ainsi qu'au respect et à la préservation du vivant nous oblige à plus de sérieux que ces comportements infantiles.
Aussi nous ne pouvons tolérer qu'une élue du Printemps Mantais soit attaquée de manière honteuse par une certaine « presse » et sur les réseaux sociaux. Pour cette raison, nous demandons pour elle la protection
fonctionnelle.
Nous vous invitons à nous rejoindre en nombre afin de construire un futur désirable pour notre ville. Les Mantaises et les Mantais doivent prendre part pleinement au débat et aux affaires publiques et jeter aux oubliettes une vision politique périmée.

Rejoignez-nous : www.printemps-mantais.org
E-mail : contact@printemps-mantais.org

Mai 2023

ASSOCIATIONS, SALLES ET LIBERTÉ

Nous sommes très attachés à la réflexion et à l'intervention active des citoyen.ne.s dans la vie politique locale. Et donc à une vraie liberté de réunion. La vie associative devrait être encouragée par la Municipalité. Et pas seulement pour ses propres initiatives ou les associations signataires de la Charte. Bien sûr les associations qui reçoivent des subventions pour des projets doivent s'engager et rendre des comptes. Pour le reste, le rôle d'une mairie est de favoriser la vie associative en mettant à disposition locaux, moyens techniques... Les associations le rendent bien par leur activité en direction des Mantais et par l'enrichissement de la vie sociale et citoyenne. Il faut des salles à disposition dans tous les quartiers de la ville. Or le seul espace de liberté accordé à Mantes aux groupements politiques ou syndicaux, c'est l'espace Guy Mainière.
Avec parfois des interprétations restrictives. Au contraire l'usage de cette salle devrait être étendu à toutes les associations. L'Agora devrait redevenir une vraie maison citoyenne, et non une simple annexe de la politique municipale. S'ouvrir à nouveau à des initiatives politiques (conférences, débats) en dehors des périodes électorales. La réflexion politique au sens large deviendrait-elle "sale" en dehors des élections ? Ignorant cette soif de débat des citoyens, R. Cognet se retrouve le seul maire à avoir refusé une salle digne de ce nom (et, de fait, une salle tout court) au député Benjamin Lucas. Démocratie ? Chiche !

Rejoignez-nous : www.printemps-mantais.org ;
E-mail : contact@printemps-mantais.org

Avril 2023

NON AUX FERMETURES DE CLASSES À MANTES !

Alors que le gouvernement a décidé de faire adopter brutalement la réforme des retraites, contre l'avis de la majorité des Français et de députés, une autre décision va, cette fois, mettre à mal le système éducatif : la suppression de 1200 postes de professeurs des écoles !
En conséquence, 7 fermetures de classes ont été décidées à Mantes. Lors du dernier conseil, le maire a indiqué qu'il allait mener des discussions avec les inspectrices. Ecran de fumée car la décision a été prise au niveau départemental. Les enseignants vont en recevoir prochainement confirmation.
Des mesures auraient dû être prises en amont par les élus (travail sur les périmètres scolaires et la démographie, rééquilibrage des quartiers, prise en compte des remontées des conseils d'école, des remarques des enseignants et parents d'élèves).

Il aurait fallu avoir cette priorité dans les faits, pas seulement sur le programme électoral. Il aurait fallu, en temps voulu, s'opposer à ces fermetures qui engagent l'avenir de nos enfants puisqu'elles dégradent leur scolarité en alourdissant les effectifs de certaines classes.
La volonté politique n'est pas là, seuls les financements de la Politique de la Ville intéressent notre maire...
Pour parler de ce sujet et de tout autre, venez nous rencontrer lors de notre réunion publique, samedi 15 avril à 15h au local LCR G Mainière, rue M Braunstein, à Gassicourt. Nous lançons notre association pour travailler dans la durée, être à l'écoute et au service des Mantais. Entrée libre

Rejoignez-nous : www.printemps-mantais.org ;
E-mail : contact@printemps-mantais.org

Mars 2023

HABITAT INDIGNE : AGIR, PUNIR, SOUTENIR

Ces dernières semaines, plusieurs arrêtés pour péril imminent ont été pris pour assurer la sécurité des habitants dans le centreville. Cette triste actualité met en lumière s'il en était encore besoin ce fléau de l'habitat indigne qui touche tous les quartiers de notre ville. La lutte contre l'habitat indigne répond à plusieurs enjeux majeurs.

Enjeux de santé publique tout d'abord, ces conditions de vie entraînant des problèmes de santé graves (maladies respiratoires, infections ou encore troubles de santé mentale).

Enjeux autour de l'égalité des chances : comment ne pas voir à quel point l'insalubrité du logement entrave l'accès à l'éducation et à l'emploi des familles concernées ?

Enjeux de développement durable : la lutte contre l'habitat dégradé implique la rénovation des passoires thermiques pour réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.
Enjeux de Justice sociale enfin pour garantir que toute personne ou famille ait accès à un logement décent et sûr.
L'équipe municipale prend-elle le problème à sa juste mesure ?

L'habitat dégradé ne figure qu'en cinquième et dernière position des attributions du huitième adjoint, un état d'urgence donc !

Espérons que cet ordre ne soit pas représentatif des priorités de nos élus. Au-delà des effets d'annonce, un plan d'action complet quartier par quartier est nécessaire pour enfin relier urgence sociale et urgence climatique, et mettre ce double enjeu au coeur des politiques municipales.

Rejoignez-nous : www.printemps-mantais.org ;
E-mail : contact@printemps-mantais.org

Février 2023

UN BUDGET PAS À LA HAUTEUR

Le budget 2023 ne nous parait pas à la hauteur des enjeux, ni des besoins des Mantais. Nous proposons une autre priorisation, dans 3 directions :

- *Solidarité / social : les problèmes sociaux restent très élevés et inquiétants. Les foyers mantais sont plus défavorisés qu'ailleurs, avec un taux de chômage important. Les familles monoparentales sont en hausse (23% de la population mantaise !). Nous demandons d'augmenter significativement les moyens du CCAS. Car c'est maintenant que les Mantais en ont besoin, entre l'inflation, les prix de l'énergie et de l'alimentation et la hausse de la taxe foncière.*
- *Ecole/éducation : nous proposons de lancer une grande concertation pour élaborer un nouveau projet éducatif communal, novateur et ambitieux. Il ne faut pas tout attendre du dispositif cité éducative, dont les résultats sont contestés. Il faut augmenter le budget alloué à chaque école, au moins au niveau de l'inflation.*

Enfin, il y a un manque criant d'animateurs, de personnels.

- *Transition/environnement : les rapports montrent que c'est dans cette décennie qu'il faut absolument agir, sinon, il sera trop tard. A Mantes, on ne fait que du saupoudrage. Il est impératif d'accélérer la rénovation des bâtiments et développer les énergies renouvelables. Il faut être ambitieux et demander aux promoteurs d'aller au delà des normes. Cela peut passer par une charte d'aménagement, comme le font de nombreuses collectivités.*

Rejoignez-nous : www.printemps-mantais.org ;
E-mail : contact@printemps-mantais.org

Janvier 2023

TRANSPORTS DÉGRADÉS : STOP LA GALÈRE !

Le Conseil Régional et le Conseil Départemental sont chargés de la mobilité, au sein d'Ile-de-France Mobilités. Ils sont responsables de la dégradation continue des transports, particulièrement à Mantes la Jolie. Il est devenu quasi impossible d'arriver à l'heure à son travail, à l'école ou à un rdv et il est courant d'attendre des bus ou des trains qui ne passeront pas.
Celles et ceux qui habitent ou travaillent à Mantes doivent pouvoir voyager dans de bonnes conditions et que leur ville et leurs quartiers continuent d'être desservis. Face à l'urgence climatique et sociale, nous savons qu'il est indispensable de développer une alternative publique à la voiture, de décarboner nos transports pour préserver la planète.
Dans cet objectif, rien n'empêche de procéder au gel du tarif du pass Navigo et à la gratuité du pass Imagin'R pour tous les jeunes. Les Mantais.es ont besoin d'un réseau de train rénové et suffisant et du rétablissement des directs pour Paris-Saint-Lazare ainsi que du maillage de Mantes renforcé pour les bus, de l'augmentation de la fréquence et de l'amplitude horaire, de même que de la création d'un réseau cyclable et piétonnier sécurisé partout à Mantes. Nous appelons les Mantais.es à se joindre à nous pour pousser la majorité municipale à élaborer un plan communal de mobilité, associant habitant.e.s, associations, entreprises et salarié.e.s, en concertation avec Ile-de-France Mobilités.

Rejoignez-nous : www.printemps-mantais.org ;
E-mail : contact@printemps-mantais.org

Décembre 2022

MAUVAISES GESTIONS = HAUSSE DES IMPÔTS !

À GPSEO ou à la mairie, la droite mantaise a multiplié fautes de gestion et petits arrangements entre amis dont nous payons tous le prix.
Les Mantais ont reçu leur taxe foncière...et l'addition est TRES lourde...
Pourtant, il avait été juré, promis à la création de la Communauté Urbaine (CU) qu'il n'y aurait pas d'augmentation d'impôt. Que s'est-il donc passé ?
Il y a eu des manœuvres malhonnêtes mises à jour par la Chambre Régionale des Comptes. Elle a écrit que les comptes annuels de GPS&O étaient insincères depuis le début. La CU a enregistré des recettes qui n'avaient aucun fondement ceci afin de présenter des comptes à l'équilibre... et les faire voter !
La CRC a aussi pointé que GPS&O n'assumait pas directement nombre des compétences qu'elle s'était attribuées. Ce qui a évidemment entraîné le recours très onéreux à des prestataires.
Ce fonctionnement a été créé, soutenu ou cautionné par les principaux élus des 2 listes de droite mantaises, aujourd'hui en guerre ouverte... Ne l'oublions pas. JL Santini et R Cognet étaient membres de l'exécutif, président ou vice-président...
Du coup, pour sauver et maintenir le bateau ivre de fonds publics, les élus de la CU ont décidé d'augmenter lourdement la taxe foncière.
Cette hausse est injuste et insupportable dans le contexte très difficile que nous vivons avec une inflation autour de 6%, des dépenses d'énergie qui explosent.
L'immense paquebot GPSEO semble sans capitaine, sans gouvernail et sans moyens, coupé des réalités de terrain et des habitants-contribuables... Le constat est TRES inquiétant.

Novembre 2022

https://www.manteslajolie.fr/ma-ville/vie-municipale/tribunes/tribunes-de-lopposition?

MERCI ET AU TRAVAIL !

Dans cette 1ère tribune, nous tenons à remercier les Mantaises et Mantais qui ont voté pour le Printemps mantais. Ce rassemblement de la gauche sociale et écologiste a mené campagne autour des priorités données à la jeunesse et à l'éducation, au cadre de vie et à l'environnement.

Mais aussi autour de principes qui devraient guider l'action municipale : justice sociale, solidarité, transparence, honnêteté et respect absolu des règles et des personnes. Notre groupe d'opposition aurait eu besoin de plus de deux conseillers municipaux pour mener à bien un travail de vigilance et de propositions au service des Mantais.e.s Nous espérions mieux, mais pour de très nombreux habitants, de gauche ou non, cette élection a été l'occasion de mettre fin à un système discrédité. Oui il faut rétablir des relations humaines et sociales apaisées, ne plus imposer des décisions d'en haut, sans concertation.

Aussi bien pour le per-sonnel municipal que pour les habitants et les as-sociations. Nous serons vigilants concernant deux promesses du Maire, que nous proposions également : audit complet et transparent sur la situation financière de la ville, arrêt de la bétonisation de notre ville et de la toute-puissance des promoteurs, pour que Mantes garde son cadre de vie agréable et à taille humaine. Cela vaut notamment pour le projet prévu rue Castor. N'hésitez pas à nous solliciter et nous soutenir dans ce travail de veille citoyenne.

Octobre 2022

Nouveau Mantes

NOUVEAU MANTES

Michael Bordg, Président

CENSURE ET OPACITÉ À MANTES-LA-JOLIE

La démocratie repose sur un principe fondamental : celui de la transparence et de la libre expression des citoyens. Pourtant, à Mantes-la-Jolie, ces droits sont bafoués. De nombreux habitants dénoncent une censure systématique lors des retransmissions en direct des conseils municipaux. Leurs commentaires, sont supprimés sans explication. Pire encore, certains citoyens se retrouvent bloqués, réduits au silence par une administration qui refuse la contradiction. La parole citoyenne n'est pas un privilège accordé selon l'humeur du pouvoir en place, mais un droit inaliénable. Et comme si cette censure ne suffisait pas, une autre mesure vient accentuer ce déni démocratique : la diffusion des conseils municipaux sur YouTube avec un délai de… deux mois ! Une éternité à l'échelle politique. Une ville évolue, des décisions sont prises, des sujets d'actualité émergent. Comment les citoyens peuvent-ils s'informer et réagir en temps voulu si l'accès aux débats leur est volontairement retardé ? Cette stratégie de mise à distance de l'information ne peut être interprétée autrement que comme une volonté de contrôler ce qui doit – ou ne doit pas – être vu. Qu'a-t-on à cacher aux Mantais ? À l'approche de la fin de mandat, cette opacité soulève des interrogations légitimes. Nous exigeons de la transparence, du respect et un accès immédiat à l'information municipale. Car une démocratie qui réduit ses citoyens au silence n'en est plus une.

Avril 2025

https://www.manteslajolie.fr/ma-ville/vie-municipale/tribunes/tribunes-de-lopposition?

LA RÉPUBLIQUE NE SE NÉGOCIE PAS À MANTES-LA-JOLIE !

Mantes-la-Jolie, terre de diversité et de tolérance, ne peut tolérer l'ambiguïté politique de son maire. Le doute n'est plus permis : Raphaël Cognet s'entoure de figures de l'extrême droite. En cofondant le cabinet POLITICAE avec Antoine Valentin, ex-candidat RN et soutien de Eric Zemmour, et en collaborant avec des membres du «Mouvement Conservateur» et de la Communauté Saint-Martin, il légitime une idéologie qui fracture la République. Dans une ville où plus de 50 nationalités coexistent, où le vivre-ensemble est une richesse, comment un maire se réclamant des Républicains peut-il normaliser l'exclusion ? Les adjoint.e.s au Maire soutiennent-ils cette cavalcade ? M. Cognet doit répondre aux Mantais : partage-t-il les idées de ses alliés ? Pourquoi travaille-t-il avec ceux qui veulent diviser notre ville et le pays ? Nous refusons cette dérive. Mantes-la-Jolie mérite mieux qu'un maire qui joue un double jeu et un double standard : républicain presque de gauche au Val Fourré et extrême droite à Paris. Nous défendons une ville inclusive, forte, et fidèle aux valeurs républicaines. Mantes-la-Jolie ne se négocie pas. Nous resterons intransigeants face à ceux qui tentent de l'affaiblir.

Mars 2025

https://www.manteslajolie.fr/ma-ville/vie-municipale/tribunes/tribunes-de-lopposition?

UNE GESTION BUDGÉTAIRE QUI INTERROGE ET INQUIÈTE

En pleine crise, où chaque euro public devrait être utilisé avec discernement pour répondre aux besoins pressants, la gestion budgétaire soulève des interrogations majeures et légitimes. Les révélations de Mediapart sur l'utilisation abusive du budget formation pour un coaching personnel au bénéfice du maire sont profondément troublantes. Un tel détournement des ressources publiques pose une question essentielle : comment justifier cette dépense quand tant de familles luttent pour boucler leurs fins de mois ? Plus grave encore, un poste stratégique de directeur de la communication a été attribué, dans des conditions opaques, à une personne proche du maire, via un contrat dissimulé sous l'entremise de la SNCF. En parallèle, alors que la précarité s'installe, la mairie persiste à engager 900 000 euros pour la seconde édition de « Lueurs de Mantes ». Bien que présenté comme un événement fédérateur, ce projet semble davantage servir d'écran de fumée que de véritable priorité pour nos concitoyens. Cette gestion budgétaire, marquée par le gaspillage et l'opacité, trahit une dérive inquiétante : elle compromet non seulement la confiance des citoyens, mais également l'avenir de notre ville. Il est impératif d'instaurer une gouvernance fondée sur la rigueur, la transparence et le respect des deniers publics. Mantes-la-Jolie mérite mieux. Mieux que des dépenses ostentatoires. Mieux que des pratiques douteuses.

Février 2025

UN REPAS DE FAMILLE MOUVEMENTÉ

Le Conseil municipal s'apprête à devenir le théâtre d'un affrontement politique plus pathétique que spectaculaire. Pierre Bédier, ancien Maire de la Ville, revient au Conseil. Il ne s'agit pas pour lui de servir les Mantais, mais bien de régler ses comptes avec Raphaël Cognet, allié devenu rival. Ce duel, qui cristallise les divisions internes de l'équipe majoritaire, démontre que l'intérêt général a été relégué au second plan, au profit de querelles personnelles. Pourtant, les défis sont nombreux : attractivité économique, justice sociale, sécurité, cadre de vie, éducation...

Pendant que cette petite rivalité d'egos s'installe, la dette s'envole, le clientélisme gangrène la gouvernance et les besoins des Mantais restent sans réponse. Nous refusons de céder à cette logique de division et d'assister à un spectacle qui déshonore la quête du bien commun. Nous affirmons qu'il est urgent de sortir de ce cycle de règlements de comptes et de recentrer les priorités sur des projets concrets et ambitieux pour la ville. Nos institutions doivent incarner le respect démocratique et servir les citoyens. En cette fin d'année, comme vous le voyez les repas famille peuvent être mouvementés. Nous vous souhaitons à toutes et tous des fêtes solidaires et apaisées, et réitérons notre engagement pour une alternative politique crédible, guidée par l'écoute, la transparence et l'intérêt général. L'avenir de la ville mérite mieux qu'un duel stérile.

Janvier 2025

La gestion budgétaire est la clé de voûte d'une politique locale responsable et intelligente.

En la matière, la majorité municipale déçoit.

Les projets et leurs priorisations financières s'inscrivent dans la logique délétère habituelle : la folie des grandeurs plutôt que l'intérêt général.

Il est pourtant essentiel que nos priorités soient orientées vers l'amélioration des services offerts aux citoyens et le maintien d'un cadre de vie sur et respectueux de l'environnement. Les projets surdimensionnés, qui ne répondent pas aux besoins quotidiens des habitants, doivent être repoussés au profit de ceux qui contribuent à leur bien-être ainsi qu'à une gestion efficace de la ville. Un budget responsable doit avant tout être un levier pour garantir les services essentiels tout en maîtrisant les finances publiques.

En cette période de fin d'année, je tiens à adresser mes vœux les plus chaleureux à tous nos concitoyens. Que ces fêtes soient un moment de détente bien mérité, permettant à chacun de profiter de ses proches et de se ressourcer. Je formule le vœu que 2025 soit une année pleine de réussites collectives et de solidarité, afin d'aborder les défis à venir avec optimisme et énergie. Ensemble, faisons en sorte que notre ville continue d'avancer dans le sens du progrès et de l'unité.

Décembre 2024

UNE NOUVELLE DÉRIVE PRÉOCCUPANTE À MANTES-LA-JOLIE !

Lorsque le maire promettait de rompre avec ses pratiques contestable, nous, élus de l'opposition, avons espéré un véritable changement, fondé sur la transparence et l'intérêt général. Lorsqu'il assurait que ses méthodes clientélistes appartiendraient au passé, nous avons cru à une gestion éthique, au service des Mantais.
Lorsqu'il affirmait vouloir mettre fin à son administration politisée, nous pensions que notre ville serait enfin dirigée sans interférences partisanes. Hélas, depuis le début de son mandat, l'administration actuelle accumule les actions ambiguës . Un exemple révélateur : l'arrivée d'un nouveau directeur de la communication, un personnage politique, habitué à changer de camp pour servir ses intérêts. Toujours cadre à la SNCF, il est pourtant rémunéré par la commune via une prestation de délégation de personnel. De plus, ce directeur utilise les réseaux sociaux non pour informer, mais pour attaquer l'opposition et les citoyens, brisant ainsi la neutralité attendue d'un fonctionnaire. Ces pratiques rappellent tristement les dérives que le maire avait promis de corriger. L'opacité, le clientélisme et les arrangements entre amis doivent cesser. Nous appelons à une gestion transparente de Mantes-la-Jolie, véritablement au service de ses habitants, et non au profit de quelques-uns.

Novembre 2024

CHÈRES MANTAISES, CHERS MANTAIS,

En cette rentrée, je vous souhaite, ainsi qu'à vos enfants, un retour serein dans les écoles, collèges et lycées de notre ville. C'est une période de nouveaux défis, tant pour les familles que pour nos services publics, qui doivent répondre aux attentes de chacun dans un contexte parfois difficile.

En tant que groupe municipal de l'opposition, nous insistons sur l'importance de maintenir un dialogue constructif avec la majorité municipale pour défendre les intérêts de tous les Mantais. Malheureusement, trop de décisions sont encore prises sans concertation, creusant le fossé entre les besoins des habitants et les choix de l'équipe en place.

Cette rentrée est l'occasion de repenser une politique plus juste et transparente, avec une priorité donnée à l'éducation, à la sécurité et à la qualité de vie. Trop de projets mal préparés et imposés sans concertation avec les habitants révèlent la nécessité d'une gestion municipale plus rigoureuse.

L'avenir de Mantes-la-Jolie doit se construire avec tous, dans une dynamique participative et respectueuse de la diversité de notre ville. Ensemble, veillons à ce que nos écoles soient des lieux d'épanouissement et que notre ville incarne une gestion responsable et inclusive.

Les élus de Nouveau Mantes resteront attentifs aux dépenses publiques, aux projets urbains, et seront toujours à l'écoute de vos préoccupations. Je vous souhaite une excellente rentrée et une année pleine de réussite et de bonheur.

Octobre 2024

Michaël Bordg du groupe Nouveau Mantes n'a pas souhaité nous faire parvenir de tribune pour le mois de septembre 2024.

RAPHAËL COGNET PERD SON PROCÈS CONTRE NOUVEAU MANTES ET SON PRÉSIDENT MICHAËL BORDG

Le 23 mai dernier, le maire a demandé au tribunal la démission d'office des membres du groupe Nouveau Mantes.
Ce type de requête, permet la révocation d'un membre du conseil municipal en cas de manquement à ses obligations.
Un tel événement ne s'était jamais produit au conseil municipal dans l'histoire récente. Cette décision est politique, car les membres de Nouveau Mantes figurent sur la même liste en préfecture que Raphael Cognet. Une victoire auprès du tribunal aurait permis à de récupérer leurs sièges de conseillers, ainsi que le siège de conseiller de Monsieur Bordg au GPSEO, mais aussi de faire taire le groupe Nouveau Mantes.
Depuis sa création en juillet, Nouveau Mantes ne passe pas inaperçu. En effet plusieurs membres de la majorité l'ont rejoint pour dénoncer des pratiques douteuses, suscitant un questionnement croissant parmi les habitants de Mantes-la-Jolie.
Il y a tant à faire pour notre ville, mais Raphaël Cognet préfère dépenser l'argent des Mantais auprès d'un avocat non spécialisé en droit électoral, inscrit au barreau de Thononles-Bains et exerçant à Annemasse (74), cela soulève des interrogations quant à d'éventuelles relations privilégiées entre ce dernier et le maire.
Notre avocat souligne le caractère rare et politiquement orienté de cette requête, clairement motivée par le désir de museler l'opposition, aux dépens de la commune.

Juillet-Août 2024

Michaël Bordg du groupe Nouveau Mantes n'a pas souhaité nous faire parvenir de tribune pour le mois de juin 2024.

Michaël Bordg du groupe Nouveau Mantes n'a pas souhaité nous faire parvenir de tribune pour le mois de mai 2024.

https://www.manteslajolie.fr/ma-ville/vie-municipale/tribunes/tribunes-de-lopposition?

Je souhaite exprimer notre préoccupation sur la situation actuelle des commerçants et mettre en lumière l'impact dévastateur des travaux en cours sur la place Saint Maclou et devant le bar Sporting. Il est impératif que le Maire prenne des mesures immédiates pour soutenir les commerçants en difficulté et garantir la survie de leurs activités. Les travaux en cours, menés sans concertation préalable avec les commerçants, ont entraîné une baisse significative du chiffre d'affaires, mettant en péril leur santé économique. En tant que représentant élu de la population, il est de notre responsabilité de défendre les intérêts des commerçants et de veiller à ce que leurs préoccupations soient prises en compte. Il est inacceptable que des commerçants se retrouvent en difficulté en raison de décisions prises sans réelle prise en compte de leurs besoins et de leurs contraintes. Je demande au Maire de s'engager pleinement dans la résolution de cette situation, en travaillant de manière collaborative avec des solutions adaptées. Il est essentiel de redonner confiance aux commerçants et de rétablir une dynamique favorable à la prospérité de notre commune. Je continuerai à plaider et à exiger des actions concrètes de la part des autorités municipales pour garantir un avenir florissant à Mantes et préserver la vitalité de notre tissu commercial local. Il est temps que la municipalité prenne ses responsabilités et agisse pour le bien-être de TOUS les Mantais.

Avril 2024

À LA MÉMOIRE DE VOS PROMESSES

Monsieur le Maire Comment osez-vous ? Syndrome du fantôme des anciennes pratiques, alors que vous étiez le grand chambellan en qualité de dauphin, tous désignés, ayant renoncé à perpétuer des pratiques condamnables.
Comment osez-vous, fraîchement élu, exiger que les indemnités perçues par vos élus soient en partie reversées, et cela pour vous rembourser d'événements initiés personnellement avec votre première adjointe ou encore financer d'autres projets ?
Comment osez-vous, alors que pendant cette période de grand froid, où les habitants peinent à payer leurs factures de gaz, d'EDF ou à assurer les repas de leurs enfants à la cantine, approuver des dépenses somptuaires telles qu'un spectacle de la honte et de la lumière à 800 000 euros sans compter les ressources internes mobilisées, alors que ces fonds et cette énergie pourraient être bien plus utiles pour répondre aux besoins prioritaires de nos concitoyens ?
Comment osez-vous, en parallèle, augmenter vos propres frais, tout en bénéficiant d'une indemnité déjà très confortable ?
Comment osez-vous ignorer la réalité selon laquelle notre ville est la plus endettée des Yvelines ?
Comment osez-vous afficher une image publique en rupture totale avec les soit disant anciennes pratiques, tout en perpétuant en privé les mêmes usages et coutumes décriés ?
Les Mantais n'ont qu'un visage, celui de la dignité et une mémoire tenace.

Mars 2024

GABEGIE FINANCIÈRE INACCEPTABLE AU DÉTRIMENT DES HABITANTS !

Chers concitoyens, je me dois de vous alerter sur une situation préoccupante. Notre maire, malgré ses déclarations de fin d'abondance, a récemment pris la décision d'utiliser 800 000 euros pour un spectacle de lumière. Cette dépense extravagante est non seulement irresponsable, mais aussi insultante pour les familles qui luttent pour joindre les deux bouts. Ce spectacle de lumière, aussi impressionnant soit-il, aurait pu être l'occasion de trouver des solutions concrètes pour aider les habitants en difficulté. Chez Nouveau Mantes, nous pensons autrement, nous aurions pu canaliser cette somme colossale vers des programmes d'aide, des incitations aux économies d'énergie ou encore des initiatives locales visant à améliorer l'efficacité énergétique des logements. Malheureusement, malgré les difficultés financières auxquelles certaines familles font face, le maire semble ignorer les priorités réelles de notre commune. Cette décision injuste nous prive d'opportunités précieuses pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.
Est-il juste, voire humainement acceptable, de consacrer une telle somme d'argent à un spectacle éphémère et purement esthétique ? En ces temps de crise économique et sociale. Il est temps de rétablir la sagesse budgétaire et de prioriser les besoins réels de notre communauté. Chers concitoyens, nous ne resterons pas silencieux face à cette situation.

Février 2024

CHÈRES MANTAISES, CHERS MANTAIS,

Aujourd'hui, je souhaite aborder un sujet important : les frais juridiques des élus. Savez-vous qui en paie la note ? Malheureusement, ce sont les habitants eux-mêmes. Nos élus ont la possibilité de bénéficier de la protection fonctionnelle, avec vos impôts. Regrettable, la majorité actuelle l'utilise systématiquement.

Dans certains cas, cette protection peut être justifiée, mais nous devons être critiques. La majorité en place l'utilise parfois pour attaquer des journaux ou des administrés qui les critiquent. Dans ces situations, un simple dépôt de plainte pourrait suffire, sans avocat. Pourtant, ce sont les Mantais qui en font les frais. Chez Nouveau Mantes, nous avons décidé de nous défendre par nos propres moyens, même lorsque nos requêtes sont légitimes. En ces temps incertains, il est primordial de privilégier la santé financière de notre ville plutôt que nos intérêts individuels.
Je me questionne donc sur la position des conseillères Nadine Wadoux et Edwige Hervieux. Continueront-elles à faire payer les Mantais ? Ou bien feront-elles preuve de sagesse, à l'image de notre groupe politique ?

Janvier 2024

ZOOM SUR LE CENTRE-VILLE ET SON OFFRE COMMERCIALE :

Nous constatons avec regret que notre centreville connaît un déclin progressif. Le nombre de commerçants souhaitant s'installer à Mantes est en baisse constante, tandis que les fermetures de boutiques se multiplient. Cette situation a pour conséquence directe de priver nos habitants de certains types de commerces, les obligeant à effectuer leurs achats dans d'autres villes, portant ainsi préjudice à notre économie locale Nous souhaitons souligner l'urgence de la situation et la nécessité d'agir rapidement et efficacement. Il est indéniable que la municipalité doit revoir sa partition. Il est primordial de mettre en place des mesures incitatives et attractives pour encourager les investisseurs et les commerçants à s'installer. De plus, il est essentiel de diversifier et d'enrichir l'offre commerciale La création d'une véritable dynamique économique passe par l'implantation de commerces variés répondant aux besoins des habitants, mais également en encourageant les initiatives locales et les commerces de proximité. Nous appelons donc solennellement la municipalité à prendre la mesure de l'urgence de la situation, à consulter les acteurs économiques locaux et mettre en
place une stratégie ambitieuse et cohérente pour revitaliser notre centre-ville. Il est temps d'agir afin de préserver et développer l'économie locale pour le bien-être de tous les habitants de Mantes-La-Jolie.

Décembre 2023

UN NOUVEAU GROUPE S'EST FORMÉ AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL : NOUVEAU MANTES.

Ce groupe est né suite aux différents agissements de Raphael Cognet et de la majorité municipale, qui ont mis à mal la démocratie à Mantes La Jolie. Après plusieurs actes anti-démocratiques lors des élections des grands électeurs en vue des sénatoriales de septembre dernier, ainsi qu'un retrait de délégations punitif à l'encontre de l'adjoint Michaël Bordg après avoir dénoncé les agissements de Raphael Cognet et de son équipe auprès du préfet, le groupe " Nouveau Mantes " a vu le jour.

Ce groupe a pour vocation de servir les citoyens Mantais et de veiller à ce que les enjeux politiques ne priment pas sur le bien-être de la population. Notre groupe bénéficie du soutien d'un bureau politique regroupant une cinquantaine de personnes, dont la mission est d'étudier les différentes décisions prises par la municipalité et de porter la voix des habitants lors des conseils municipaux.

Nous sommes déterminés à défendre les intérêts des Mantais, en mettant en avant la transparence et la participation citoyenne. Nous croyons fermement en une démocratie réelle, où chaque voix compte et où les décisions sont prises dans l'intérêt commun.

Chers citoyens de Mantes-la-Jolie, nous vous invitons à rejoindre Nouveau Mantes, un groupe engagé pour une gouvernance transparente, équitable et à l'écoute de vos préoccupations. Ensemble, nous pouvons construire un avenir meilleur pour notre ville.

Novembre 2023

Mantes pour tous !

MANTES POUR TOUS !

Audrey Hallier

https://www.manteslajolie.fr/ma-ville/vie-municipale/tribunes/tribunes-de-lopposition?

BIENTÔT LE PRINTEMPS DE TOUTES LES PROMESSES...

A l'heure où j'écris cette tribune nous sommes à la veille du Printemps, mais aussi à J-6 du dénouement de l'affaire " Vialay ", attendu devant la 8ème chambre correctionnelle du tribunal de Versailles pour répondre de "détournement de fonds publics ". Troisième maire de Mantes-la-Jolie à être épinglé par la Justice. Quel rapport me direz-vous ? Le culot, le toupet, l'aplomb car vous verrez sans doute revenir avec les beaux jours les belles promesses et les postures virginales de ceux qui ont été jadis condamnés, comme si le Printemps pouvait faire oublier le préjudice moral qu'a trop subi notre ville ces dernières années, médiatisée malgré elle par un éclairage de scandales politiques et d'affaires véreuses. La peine qu'encourt Monsieur Vialay, ce n'est même pas le sujet. Mais bel et bien que nous sommes déjà au Printemps d'une année de campagne électorale pour 2026 et qu'il va falloir raison garder devant les sirènes du " c'était mieux avant " et ne pas oublier dans quelle image désastreuse ces mêmes anciens élus ont enlisé Mantes-la-Jolie. Aujourd'hui notre ville est en travaux, depuis un moment qui peut vous paraître à la fois long et pénible. Peut-être se raisonner dans l'impatience en y voyant un symbole ? Une transition, un changement de peau...une réhabilitation, comme pour signifier qu'elle a autre chose à offrir que le grabuge politique d'une époque qu'il faut clore définitivement.

Avril 2025

PROJET « VILLAGE » DE MNA OU L'INSTRUMENTALISATION DE L'HUMANISME

Le 10 février, le maire a rendu public le projet d'implantation d'un « village » pour mineurs étrangers non accompagnés (MNA) au Val Fourré. Un projet du Département conduit par Pierre Bédier, imposé à notre ville de manière soudaine sans concertation. Depuis, chacun s'approprie le débat et l'instrumentalise selon ses émotions, ses dogmes politiques, et...ses futures ambitions ! Un projet à dessein « humaniste » vraiment ? Comment expliquer alors que ce projet, très certainement dans les tiroirs depuis des mois, n'ait pas été discuté et possiblement enrichi par les acteurs sociaux du Département ET de la Ville, réunis idéalement autour d'une table pour travailler à cocher toutes les cases d'un environnement serein pour ces mineurs fragiles ? Oui, les prendre en charge est une nécessité, mais encore faut-il le faire dans les meilleures conditions, pour eux. C'est là que le bât blesse, une énième fois, le Président du Département instrumentalise notre ville pour régler ses comptes avec le maire. Mantes est une ville sociale d'entraide dans laquelle sont déjà pris en charge une centaine de MNA. Mais c'est la lucidité et la raison qui forcent à dire aujourd'hui qu'un projet de MNA au coeur du VF, qui cumule déjà nombre de difficultés sociales, n'est pas un projet bienveillant. L'avenir de ces jeunes que la vie a déjà abîmés n'est pas un instrument de basses manoeuvres politiciennes.

Mars 2025

REDYNAMISATION DE GASSICOURT : WORK IN PROGRESS... ?

Le 4 janvier dernier un nouveau souffle a été donné au quartier de Gassicourt : inauguration de la Place Paul Bert, celle des bureaux Maison France Services, le tout égayé par une fête foraine et des animations très attendues par les familles. Si les Mantais de Gassicourt ont tant répondu présents c'est qu'ils ont vu les signes d'un renouveau qu'il faut absolument poursuivre. Souvent, j'entends les habitants de ce quartier se décrire comme « les enfants du milieu », « les parents pauvres de Mantes », depuis trop longtemps, ils ont l'impression d'être les « grands oubliés » entre les moyens déployés pour le Val Fourré et ceux pour développer l'attractivité du centre-ville. Il faut donc maintenir cette attention car les besoins sont nombreux à Gassicourt : un gros effort sur la propreté est particulièrement demandé (plus de poubelles dans les espaces publics !) ; une véritable action contre des points de deal depuis longtemps détectés par les habitants, qui nuisent à la sérénité de certaines rues ; une vraie dynamique d'animations, festives ou commerciales, plus régulièrement. Sans compter les gros besoins en termes de rénovation de logement diagnostiqués dans certaines résidences (ex : Square du Vexin) dans lesquelles certaines passoires thermiques commencent à coûter très cher à des locataires qui peinent à payer leurs factures et à se chauffer dignement cet hiver.

Février 2025

BUDGET 2025 : SANS AMBITION ON NE COMMENCE RIEN CERTES, MAIS SANS ARGENT...ON NE FINIT RIEN !

À Mantes-la-Jolie, un budget primitif 2025 ambitieux pour ne pas dire offensif a été voté au conseil municipal de décembre. Les investissements sont en progression malgré le contexte national et les ponctions qui vont être infligées aux collectivités. A cause d'un contexte politique inédit, ce budget a été conçu puis voté sur un mode conditionnel et je suis certaine que nous allons devoir procéder à des ajustements en cours d'année même si les pires hypothèses ont été retenues pour l'élaborer.

Vous le savez, dans beaucoup de villes, le casse-tête des budgets a très souvent mené à des sacrifices et des coups de rabot violents notamment sur les postes suivants : grands projets, CCAS, sport, culture, investissements, dotations aux associations...ça n'est pas le cas pour Mantes-la-Jolie et j'ai tenu à le souligner au conseil.

Alors...maintenir les investissements et certains projets oui, rester ambitieux pour notre ville oui, mais n'oublions pas la prudence, et peut-être que ce budget en manque, sur ce point je ne peux pas cacher mes craintes. J'appelle donc à la vigilance sur les points suivants : les dépenses de fonctionnement qui augmentent et qu'il faut
maintenant stabiliser, les nombreux engagements de travaux qui sont pris, qui coûtent très cher et qui pourraient ne pas être concrétisés si le contexte venait à s'aggraver.

Janvier 2025

DES LUEURS ET DES FÊTES POUR RALLUMER UNE LUMIÈRE QUI PEUT S'ÉTEINDRE

A l'heure où j'écris cette tribune nous sommes en plein débat d'orientation budgétaire et le gouvernement de droite que l'on nous a imposé a décidé de faire injustement la peau aux collectivités territoriales en 2025. J'aurai pu vous parler de cela, vous dire que les temps sont durs, qu'ils vont l'être encore plus et que notre ville va essuyer les plâtres de cette austérité. Je ne le ferai pas. Parce que nous sommes en permanence branchés sur des réseaux d'informations anxiogènes et qu'à l'approche des Fêtes nous avons besoin de réconfort malgré tout. Sachez que votre ville se débat et que vous pouvez vous aussi être acteurs de cette résilience. A partir du 13 décembre aura lieu la 2ème édition de Lueurs de Mantes et bientôt nous préparerons tous les Fêtes de fin d'année. Qu'ont en commun ces 2 évènements ? Mantes-la-Jolie assurément. Sortez, déambulez, profitez, découvrez votre ville et partagez votre fierté d'être Mantais. Admirer une illumination, profiter d'une pizza bien chaude ou d'un burger réconfortant en famille, commander sa bûche dans une nos belles pâtisseries, mettre de côté le e-commerce et les complexes commerciaux, trouver l'inspiration pour ses cadeaux de Noël dans nos bijouteries, salons de beauté ou épiceries fines : chaque moment passé, chaque euro dépensé dans votre ville peut être un acte de résistance face à l'austérité.

Décembre 2024

UNE AUTRE GAUCHE EST POSSIBLE !

En 2022 lorsque j'ai été élue dans l'opposition avec la gauche, j'ai fait une promesse aux Mantais : je ne tomberai pas dans le piège stérile de l'opposition de principe. Cela signifie concrètement : savoir saluer avec honnêteté les bonnes initiatives et les projets positifs de la majorité municipale en place, être force de proposition sur des projets qui pourraient être modifiés ou améliorés, être vigilant et alerter, tempérer parfois, mais aussi marquer son désaccord si nécessaire. Toujours avec pédagogie et dans un seul objectif : avancer, construire, développer notre ville. Seulement, à un an et demi des échéances municipales de 2026, les stratégies personnelles et politiques peuvent altérer les comportements et l'emporter sur l'investissement au présent, au service des Mantais. Pour garder le cap de l'opposition « constructive » que j'avais imaginée pour le bien de la ville, j'ai
donc été amenée à créer mon propre groupe d'opposition que j'ai nommé tout naturellement Mantes pour tous ! Pour garder mon indépendance loin des calculs politiques qui ont d'autres objectifs que la qualité de vie des habitants de Mantes-la-Jolie malheureusement. Pour faire entendre une autre voix à gauche, car celle-ci est à un tournant décisif de son Histoire politique. Je ne veux plus d'une gauche qui braille, qui se chamaille, je veux une gauche qui travaille. Dans l'apaisement et le respect des institutions.

Novembre 2024